Jeu 2690 CON

Votre journal local, bien renseigné, est un excellent ami et votre meilleur médium de publicité.

Qui ne gueule pas la vérité, quand il sait la vérité, se fait le complice des menteurs et des faussaires.

—Péguy, 1873-1914

LE SORELOIS

La première loi de l'Histoire c'est de ne pas mentir; la seconde, c'est de ne pas craindre de dire la vérité.

Léon XIII, 1810-1903

74ième année — No. 17 SOREL, LE 3 JUILLET 1952 PRIX: CINQ CENTS

Triomphe de GÉRARD à St-Joseph

Me GERARD COURNOYER

Réponse de M. Edouard Simard à M. Duplessis

Dimanche, le 29 juin, à Joliette, devant une foule nombreuse, le Premier Ministre de Québec, Monsieur Maurice Duplessis, accusa Monsieur Gérard Cournoyer d'être le candidat d'Edouard Simard au lieu d'être le candidat du peuple et que si Edouard Simard continuait d'intimider les ouvriers il y verrait parce que le Premier Ministre était plus fort qu'Edouard Simard.

M. J.-Edouard Simard

Vu l'énorme publicité donnée à ces accusations dans toute la Province et même dans le pays par la radio et la presse en toute justice pour Monsieur Cournoyer, nos 7,000 ouvriers de Sorel, leurs familles et les nôtres, je désire faire la déclaration suivante.

1. Que Monsieur Cournoyer, élève de feu l'honorable P.-J.-A. Cardin, Membre du Parlement, et son digne successeur comme député de Richelieu - Verchères, depuis six (6) ans n'est pas de ceux qui se laissent influencer

(suite à la page 17)

LETTRE OUVERTE AUX ELECTEURS DE RICHELIEU:

Le Hold-up du commerçant sous l'U.N.

Comment on décourage l'entreprise privée par du brigandage à l'abri de la loi – Un scandale de plus.

Ce qui se passe dans Richelieu sous le régime de l'Union Nationale n'a rien de particulier, c'est la même chose, partout, à travers la province.Pour l'édification des électeurs de Richelieu, nous sommes décidés à étaler au grand jour les méthodes des réactionnaires de la politique dans notre comté.

Dans notre province, aussi bien que dans notre pays, il y a deux grands partis politiques: le parti libéral et le parti conservateur. Mais, l'Union Nationale, ça n'a jamais été un parti politique, ça n'en est pas un. C'est un ramassis de mécontents des deux partis, une clique de profiteurs aux dépens du peuple, la conséquence des purges de partis, le repaire des rapaces politiques, sous le fouet d'un dictateur fourbe et machiavélique.

Comme le peuple de cette province en a assez de la dictature, que dis-je, du gangstérisme duplessiste, et qu'un gigantesque courant traverse toute la province, le 16 juillet prochain, Richelieu votera pour Gérard Cournoyer et l'exemplaire droiture et foncière honnêteté de Georges Lapalme.

L'un des nombreux marchands dépouillés par les Césars de l'U.N., dégoûté de son aventure commerciale et politique, qui lui coûte plusieurs milliers de dollars, est venu nous exposer en détail la saloperie dont il a été victime. Vous voulez connaître les dessous de l'organisation politique locale de l'U.N., laissons parler ce commerçant exploité:

J'étais le propriétaire d'un commerce d'épicerie à Sorel, opérant sous la raison sociale MARCHE CENTRAL ENRG. En mai, 1949, je fis des démarches pour obtenir une licence pour la vente des bières à mon magasin.

Me Paul-Emile Ally, avocat de Sorel, membre du Barreau de Richelieu, et substitut du Procureur Général de la Province, m'invita à signer avec Dame Alice Gauthier, une convention publiée ci-après en entier, et quelques jours plus tard, une convention additionnelle dont les termes suivent également. On verra à la lecture de ces documents qu'il s'agit ni plus ni moins d'une spoliation pure et simple. Cette aventure avec l'Union Nationale m'a coûté Six Mille Dollars ($6,000). en déboursés de toutes sortes en vue de l'obtention de cette licence dont les profits devaient être partagés, ainsi qu'un commerce de fruits et légumes avec Dame Alice Gauthier. Pour ceux et celles qui ne le savent pas déjà, précisons que la "dame" en question qui s'est prêtée, volontairement ou non, à cette machination, DAME ALICE GAUTHIER EST L'EPOUSE DE ME PAUL-EMILE ALLY, avocat de Sorel, membre du Barreau de Richelieu et Substitut du Procureur Général.

J'imagine que je ne suis pas le seul à être tombé dans la toile des araignées politiques et j'espère que d'autres victimes dépouillées par cette organisation publique qu'on appelle l'Union Nationale du brigandage légalisé, auront le courage et l'énergie de sortir de cette boîte pour dire leur tragique aventure à l'électeur qui a cru en la sincérité des arrivistes politiques de cette province.

Voici donc les termes de ces conventions:

CONVENTION

M. Roger Gendron, épicier de Sorel, et Dame Alice Gauthier de Ste-Anne de Sorel, conviennent par les présentes d'exploiter ensemble un commerce de fruits et légumes et de vente de bière en la cité de Sorel, sous les nom et raison sociale de "Marché Central Enrg.", aux charges suivantes:—

Cette convention deviendra en force le 1er juin 1949, et elle est contractée pour une durée de 5 ans. A la fin des 5 ans, la dite Convention sera renouvelée par tacite reconduction pour une nouvelle période de 5 ans, à moins qu'un avis y mettant fin ne soit donné par l'une ou l'autre des parties, 1 mois avant la fin de la période de 5 ans, et ainsi de suite à chaque

(Suite à la page 20)

Gérard Cournoyer à St-Joseph de Sorel

Dimanche dernier, à 8.30 h. 30 p.m., Gérard Cournoyer tenait une immense assemblée dans sa ville natale. Le premier orateur qui adressa la parole fut Me Paul-Aimé Péloquin, l'autre enfant choyé de St-Joseph. Il fut suivi par Monsieur Edouard Simard qui répondit magistralement au premier ministre qui l'avait attaqué à Joliette au cours de l'après-midi. Enfin Gérard prononça un magistral discours et se défendit dans des attaques portées contre lui à Joliette. C'était la première assemblée de Gérard chez lui et près de trois cents voitures s'étaient portées à sa rencontre à la Grande-Rivière pour l'escorter jusqu'au terrain de l'école ou avait lieu l'assemblée. Me Gaston Gauthier présidait.

Après la grand'messe, Gérard accompagné de Me Gaston Gauthier et de M. Lavallée était allé rendre visite aux électeurs de St-Guillaume. Au cours de l'après-midi, toujours accompagné des mêmes messieurs il avait visité St-Robert et St-Pie, municipalité du comté voisin.

A St-Ours

Lundi, de nouveau 300 automobiles escortaient Gérard à St-Ours où une grande foule l'attendait pour l'écouter attentivement jusqu'à 11.30 hrs. p.m. Me Paul Bélanger, président de l'assemblée, présenta comme premier orateur M. le docteur Léo Cloutier .M. Léon Ferron fut l'orateur suivant. M. J.-C.A. Turcotte, ancien député à l'Assemblée Législative adressa ensuite la parole. Vint le tour de Gérard qui n'y alla pas de main morte pour le deuxième soir consécutif. Le dernier orateur fut alors M. Edouard Simard, qui décidément est entré dans la lutte.

A Ste-Victoire

Encore escorté de centaines d'automobiles, Gérard visitait mardi soir la population de Ste-Victoire. Le premier orateur fut M. J.-J.Lavallée.

Me Paul-Aimé Péloquin émerveilla ensuite la population de Ste-Victoire par son éloquence. M. J.-C.-A. Turcotte qui sembla rajeunir en vieillissant, adressa encore la parole avant que Me Gérard Cournoyer, termine le tout en apothéose.

Sorel et de la Vallée du Richelieu

LE SORELOIS

Hebdomadaire fondé en 1879

"Le Sorelois" est publié par le Sorelois Limitée, au numéro 2, rue Augusta, à Sorel.

Prix de l'abonnement annuel
Par la poste
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Abonnements payables d'avance

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Publié le jeudi

SOREL, LE 3 JUILLET 1952

ECHOS DE ST-MAXIME

Baptêmes:

MARTEL, Joseph - Jean-Paul, enfant de M. et Mme Laurier Martel (Aline Cloutier), né à l'Hôpital Richelieu et baptisé le 24 juin. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Martel (Blanche Héroux), grands - parents.

PARENTEAU, Marie - Julienne - Odette - Diane, enfant de M. et Mme Jean (Madeleine Leblanc), née le 26 juin et baptisée le 29 courant. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Parenteau (Madeleine Croteau), oncle et tante; le parrain et la marraine étaient représentés par M. et Mme Hector Houle (Marguerite Dunn), de cette ville.

LESSARD, Marie - Rolande-Jeanne - Danielle, enfant de M. et Mme Jean - Louis Lessard (Réjeanne DeBlois), née le 26 juin et baptisée le 29 courant. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred DeBlois (Rolande Cayer), grands - parents.

Mariages :

Samedi le 28 juin ont célébré leur mariage:

M. et Mme Roland Ethier (Marie - Paule Courchesne); le marié est fils de M. et Mme Joseph Ethier (Blanche Larochelle); la mariée est fille de M. et Mme Milton Courchesne (Emma Duperron). Les pères ont assisté à titre de témoins.

M. et Mme Napoléon Bourret (Jacqueline Blais); le marié est fils de M. et Mme Georges Bourret (Emma Ayotte); la mariée est fille de M. et Mme Raoul Blais (Marie - Anna Daneau). Les pères ont assisté à titre de témoins.

Ecoles Neuves:

La Providence nous a doté de deux écoles neuves dans la section rurale de la paroisse. Aussi convient-il de souligner la cérémonie de bénédiction qui a rallié environ trois cents personnes, lundi soir, le 16 juin.

L'école Saint-Raphaël desservira les paroissiens du rang nord; l'école l'Ange Gardien accueillera ceux du rang sud. Jumelles et en tout semblables au point de vue matériel, ces deux écoles se doivent de rivaliser pour instruire nos charmants écoliers dont le nombre croissant honore les parents eux-mêmes.

Le R. P. Jean-Baptiste Langlois, o.f.m., missionnaire du Pérou, en vacances parmi nous pour quelques mois, a bénit les deux écoles. L'école Ange Gardien, fière de posséder une statue de l'Ange Gardien, en témoigna sa gratitude par d'habiles compliments.

Le R. P. Curé étant retenu au Séminaire de Saint - Hyacinthe pour des xercices de la retraite sacerdotale, le R. P. Justilien Ferland, vicaire, adressa la parole en son nom. Prirent également la parole en cette circonstance mémorable M. le curé Arthur Proulx, M. Bernard Gagné, député provincial, M. l'Inspecteur Lafond et M. Léon Forget, secrétaire de la Commission Scolaire.

M. Sinaï Cournoyer, président, et MM: les Commissaires, ainsi que M .Antoine Chalifoux

(suite à la page 3)

A LA RADIO

A CKVL

TOUS LES DIMANCHES
A 4 H. 30 P.M.

CJSO

TOUS LES DIMANCHES
A 7 H. 15 P.M.

Me GEORGES LAPALME, chef du parti libéral provincial, adressera la parole aux électeurs de la province.

Si votre médecin n'est pas là

Dr A. PELOQUIN
le dimanche, 6 juillet
le jeudi, 10 juillet
68, rue George, Sorel.
Tél.: 5869

Service du dimanche

Pharmacie LESSARD
le dimanche, 6 juillet
53, rue du Roi. Sorel.
Tél.: 5551

GRANDE ASSEMBLÉE
CARRE ROYAL
SOREL
VENDREDI SOIR, 11 juillet à 8 hres précises

Le maire J.-A.
MONGRAIN
Candidat Libéral
et
l'homme du peuple
QUI BATTRA
DUPLESSIS
dans
Trois-Rivières

Avez-vous une question à poser concernant l'assurance-chômage ou de placement ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance - chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance - chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance - chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance - chômage. Nous vous communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Q. — Nous travaillons cinq jours par semaine. Pourquoi devons-nous compter six jours lorsque nous calculons les contributions d'assurance - chômage? Nous considérons cinq jours comme constituant une semaine de travail complète.

R. — La Loi stipule qu'une perne n'est pas censée être en chômage aucun des jours de n'importe quelle semaine civile au cours de laquelle elle accomplit une semaine de travail complète qui est définie comme suit: le nombre d'heures, de jours ou d'équipes qui constituent la semaine complète de travail pour sa catégorie, classe ou équipe, dans sa profession au dans l'établissement où elle est employée.

(1) Par conséquent, une jersonne qui jouit de la semaine de travail de cinq jours ne peut retirer des prestations à l'égard du sixième jour. (2) Une contribution est portée à son crédit pour cette journée ce qui lui permet d'accumuler un cinquième de plus de contributions en vue de ses droits futurs aux prestations. Ce ne serait pas le cas si on pr versait à son crédit des contributions pour seulement cinq jours. (3) Lorsqu'une contribution est versée à l'égard d'une semaine entière, on n'a plus à se demander si un autre employeur est obligé de verser une contribution à l'égard du sixième jour dans le cas où l'employé en question travaillerait ailleurs ce jour-là.

Q.—Si un employé est assuré chez son employeur principal, est-il aussi assurable ailleurs s'il travaille pour un autre employeur ?

R. — Non. Cependant, si une personne travaille régulièrement pour deux ou plusieurs employeurs le même jour, ces derniers peuvent s'entendre pour que l'un d'eux verse les contributions calculées d'après la rémunération globable que le travailleur reçoit d'eux tous. En pareil cas, chacun des employeurs doit verser sa part de contributions, au pro-rata.

LE SORELOIS pénètre partout

La Bible vous parle . . .

Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. Tout en continuant à vivre dans la chair, je vis (d'une vie supérieure) par la foi à ce Fils de Dieu qui a aimé et s'est livré pour moi.

(Gal. 2, 20)

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

CLUB DE SUPPORTS "SPENCER"

Spencer vous donnera plus de santé et d'élégance. Il sera dessiné, taillé et fait spécialement pour vous. Il est léger et garanti ne pas se difformer. Un support qui perd sa forme, n'est pas efficace.

Des centaines de médecins le prescrivent comme préventif ou aide indispensable à leur traitement.

Spencer est au service des dames, hommes et enfants.

Vous êtes invités à profiter des 14 années d'expérience en corsèterie Spencer de

M.-Rose Chapdelaine
80, rue du Roi, app't 3. Sorel
Tél.: 3906

P.S.—Inscrivez-vous pour le tirage Spencer du 31 juillet 1952

Des SOUHAITS !

et des CADEAUX

vous sont présentés par vos amis, commerçants et hommes d'affaires les plus en vue de notre ville par l'intermédiaire de

WELCOME WAGON

à l'occasion de:

La naissance d'un bébé
16e anniversaire de naissance
Fiançailles
Changement d'adresse et aux nouveaux résidants

TELEPHONEZ:
MME L. TERREAULT
Tél.: 5328

(Sans déboursés ni obligations)

Notre Patron:

Dimanche soir, le 29 juin, le R. P. Justinien Ferland a bénit la statue de saint Jean-Baptiste dont vos aumônes solderont le prix quand bon vous semblera.

Le mot du curé d'Ars:

"On doit différer l'absolution à ceux qui ne donnent aucune marque de contrition".

Bannisons les feux de forêt

Nous devons bannir les feux de forêt, tout comme les transgresseurs ou la dilapidateurs de notre domaine provincial, nous avertit aujourd'hui Charles St-Pierre, Président de la Banque Canadienne Nationale, dans un communiqué au public.

"Avec l'accroissement du nombre des ouvriers et la mutiplicité des salaires, la destruction de nos forêts par le feu s'avère de plus en plus un fléau", nous dit Monsieur Saint-Pierre. Evidemment certaines conflagrations sont attribuables à la foudre, mais en majorité elles sont le fait de personnes insouciantes qui quittent leurs feux de camp à demi éteints ou jettent des mégots encore fumants le long des sentiers boisés. Le danger toujours présent des feux de forêt au cours de l'été, devrait tenir tous les citoyens du Québec en alerte constante: car nous avons à choisir entre l'amoindrissement de nos richesses forestières par les feux inconsidérés et l'emploi soutenu de notre population dans l'industrie forestière. Chaque feu de forêt dans le Québec constitue une perte plus sensible en 1952 qu'elle ne l'était il y a cinquante ans et les pénalités qui s'ensuivent seront plus lourdes avec les années à venir."

Habitudes nerveuses

Les enfants manifestent leur tension nerveuse de diverses façons par exemple en se suçant le pouce, en se rongeant les ongles, en se surexcitant facilement ou en pleurnichant souvent. Tout cela peut provenir de la fatigue, du manque de sommeil ou de la sous - alimentation. La sous - alimentation ne veut pas dire nécessairement qu'un enfant ne prend pas assez de nourriture, mais qu'il ne mange pas assez des aliments requis. La qualité d'un régime est plus important que sa quantité, si l'on veut que l'enfant grandisse fort et en bonne santé .

LE SORELOIS pénètre partout

Laliberté & Parenteau

41B, rue AUGUSTA, SOREL. TEL.: 2102

LA SEULE PLACE A SOREL OU L'ON FAIT LA REPARATION DE TOUTES MARQUES DE MACHINES A LAVER.
— OUVRAGE GARANTI —
VENTE ET ECHANGE

Tél.: 2102

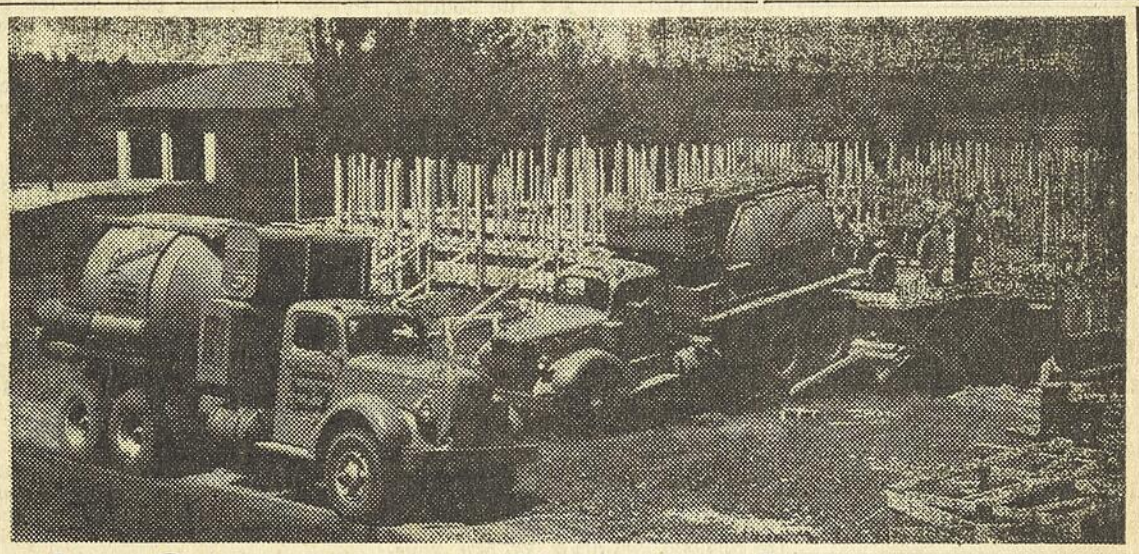

La Commission Scolaire de Saint-Louis de France

A confié à la CIE DE CONSTRUCTION MODERNE
DONT M. GEORGES BELLEMARE EST LE PROPRIETAIRE, LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MODERNE POUR CETTE PAROISSE FLORISSANTE DU COMTE DE CHAMPLAIN.

POUR ASSURER A CETTE CONSTRUCTION UNE SOLIDITE A TOUTES EPREUVES, ON A EXIGE POUR LES FONDATIONS, L'EMPLOI EXCLUSIF DU

Béton "Ready-Mix" Laurentide

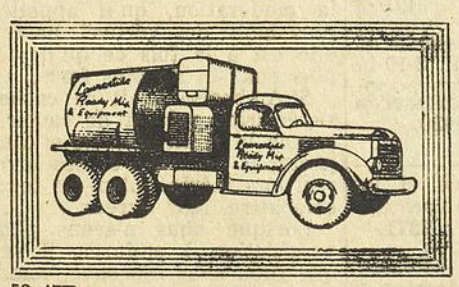

ASSUREZ-VOUS LE MEILLEUR A MEILLEUR MARCHE AVEC LAURENTIDE

APPELEZ 5616 (SOREL)

52-47F

Laurentide Ready-Mix & Equipment Inc.

TROIS-RIVIERES • CAP-DE-LA-MADELEINE • SOREL
SHAWINIGAN FALLS • GRAND'MERE

ECHOS DE ST-MAXIME . . .

(suite de la 2ième page)

maire; et les conseillers, avaient tenu d'assister à cette fête.

Tous les heureux témoins de cette cérémonie ont reçu une image de l'Ange Gardien qui restera un doux souvenir.

Félicitations aux paroissiens de St-Raphaël et de l'Ange Gardien! Félicitations aux entrepreneurs et réalisateurs de ces constructions! Grand merci aux membres de la Commission Scolaire et profonde gratitude au député provincial, Monsieur Bernard Gagné qui a obtenu un octroi de 80% pour chacune de ces écoles.

La section rurale de Saint-Maxime a donc connu de notables progrès au point de vue scolaire et au point de vue des routes depuis ces dernières années. Dieu en soit loué et ses serviteurs félicités !

PETITES ANNONCES

AVIS IMPORTANT

En nous envoyant vos "petites annonces" au début de la semaine, vous vous assurez leur publication rapide.

— A VENDRE —

Yacht en parfait état, longueur 23½ pds, coque en forme de "V", avec moteur stationnaire neuf Ford V-8 converti marin, "Clutch" marine, maximum de vitesse: 25 milles à l'heure. S'adresser à Germain Gariépy, tél.: 3381, local 87 ou 2340. Mai 17

Bicycle pour homme. S'adresser à 24 rue du Prince, Sorel.

Maison à Sorel. S'adresser à 191A rue Victoria, Sorel.
Juin 19-26 - Juil. 3

A l'Ile du Pas, chalet meublé, toutes commodités, 3 chambres, cuisine, cuisinette, grande salle, eau courante, toilette, garage, poêle électrique, gallerie grillagée, terrain 120 pds x 150 pds, tennis. S'adresser à Henri Quévillon, 10355 Meunier, Montréal, tél.: VE 3240.
Juin 26 - Juil. 3-10-17

Maison. S'adresser à 60, rue Dupré, Sorel-Sud. Juin 26 - Juil. 3

2 chassis jumeaux neufs, doubles et simples avec boîtes, vitrés. S'adresser à 19, de l'Eglise, St-Joseph de Sorel, tél.: 4076.
Juin 26 - Juil. 3-10

Autos usagés à très bas prix, à partir de $35.00 comptant, balance facile. S'adresser à Chabot, en face de 1592 Route Marie-Victorin.
Juin 26 - Juil. 3

Poêle à bois très propre, marque "Beach" émaillé blanc et noir, un an et demi d'usage - Hudson '38 en noir, Sedan 4 portes $100.00. S'adresser à 9 rue Denis, Sorel, tél.: 4266. Juin 26 - Juil. 3

Terrain 50 x 60 pds près de Sorel Industries Ltd, rue Etienne - un tour à fer "Handley Lathe" 12 x 30 "Quick Change gear". S'adresser à tél.: 6552.
Juin 26 - Juil. 3-10-17-24-31

Plymouth '38, 4 portes, propre, peinture neuve, aubaine - Ford '40, 2 portes propre, en bon ordre aussi chambre à louer, prix raisonnable. S'adresser à 15, rue Désiré, St-Joseph de Sorel, tél.: 5420.
Juil. 3-10

Terrain de 50 x 100 pds avec bois de construction pour maison de 2 logements de 35 x 35 pds, comprenant soles de 7 x 8, 42 pds de longueur, "studs" 4 x 8, 22 pds de longueur et 15 mille pieds de planche. S'adresser à 1560, Route Marie-Victorin, St-Joseph de Sorel, tél.: 2062.
Juin 19-26 - Juil. 3-10

Chalet d'été de 4 pièces à très bonnes conditions. S'adresser à 73, rue Charlotte, App. 7, Sorel, tél.: 4558. Juin 26 - Juil. 3-10

Cottage de 5 pièces. S'adresser à 21, rue Jogues, Sorel.
Juin 26 - Juil. 3

Yacht de 14 pds de longueur x 5 pds de largeur, moteur Evinrude, 22 forces, tout équipé avec toile. S'adresser à 38 rue du Prince, Sorel, tél.: 2626. Juin 19-26

Frigidaire "Atlas", petit modèle, en parfaite condition. S'adresser par tél.: 2567, Sorel. Juil. 3-10

Terrain de 100" x 85" sur Chemin Ste-Anne. S'adresser à tél.: 5040.
Juil. 3

IMMEUBLE
Si vous désirez acheter, vendre ou échanger, propriété, commerce, terrain ou ferme, adressez-vous à
G. DUMAS
2 Blvd Cournoyer, St-Joseph de Sorel.
TEL.: 5374

LOUIS QUINZE
POUR TOUTES OCCASIONS
115, rue Augusta Tél.: 3815
130 rue Filiatrault Tél.: 4892
St-Joseph de Sorel.
P.-A. CHAMPOUX
SOREL, Qué.

— A VENDRE —

Laveuse électrique propre et en parfait ordre, reprise faute de paiement $40.00 - Radio gros cabinet usagé bas prix - moteur électrique ½ force remis à neuf $22.00. S'adresser à 43 rue du Prince, Sorel, tél.: 2592. Juil. 3

Machine à coudre électrique, genre petite table avec banc. S'adresser à 192, rue Charlotte, tél.: 5111.
Juil. 3

Radio d'automobile, marque "Marconi" avec clavier à boutons, pouvant s'adapter sur toutes autos, en bonne condition, à vendre pour $35.00. S'adresser à 3, rue Boucher, Sorel. Juil. 3

Terrain de 92 x 294 situé à Ste-Anne de Sorel. S'adresser à Paul-Emile Forcier, 10 rue Béatrice, St-Joseph de Sorel. Juin 26 - Juil. 3

Bicycle CC.M, pour hommes, à vendre à sacrifice. S'adresser à 114, rue Charlotte, tél.: 3806.
Juil. 3

Maison de 5 pièces, neuve, située au No. 20, rue Papineau, St-Joseph de Sorel. Juil. 3

Tricycle pour enfant, en bonne condition. S'adresser à 1, rue de l'Eglise, St-Joseph de Sorel, téléphone: 4637.

A VENDRE OU A ECHANGER— Maison de 4 pièces neuve de 1 an $4,500 - 4 logements chauffés très bien construits et bien situés a coûté $34,000, vendrait $27,500, revenu $3,408 - 2 logements de 4 pièces, St-Joseph - Bonne boulangerie près de Sorel - 1 terrain coin 50 x 63 pds, centre St-Joseph - Belle terre de 60 arpents tout près de Sorel, bon marché - 4 logements de 3 pièces, coin de rues, gros revenu. S'adresser à J.-A. Capistran, 31 rue de l'Eglise, St-Joseph de Sorel, tél.: 4155.

— A LOUER —

Pension privée pour messieurs seulement. S'adresser à 27A rue Albert, Sorel, tél.: 4859.
Juin 19-26 - Juil. 3

Chambre dans famille tranquille, centre de la ville, usage du téléphone, de préférence pour monsieur. S'adresser à 114 rue Charlotte, Sorel, tél.: 3806. Juil. 3

Chambre meublée. S'adresser à 45 Limoges, Sorel. Juil. 3-10-17

Chambre et pension. S'adresser à 242, rue du Prince, tél.: 4420.
Juin 26 - Juil. 3

Boulangerie toute équipée et logement attenant, libre au locateur si désiré. S'adresser à tél.: 2271.
Juil. 3

Chambre et pension. S'adresser à 140A, rue Provost, tél.: 5742. J. 3

Chambre à louer. S'adresser à tél.: 5838. Jui. 3

IMMEUBLE
Si vous désirez acheter, vendre ou échanger, propriété, commerce, terrain ou ferme, adressez-vous à
J.-A. CAPISTRAN
31, rue de l'Eglise, St-Joseph de Sorel.
TEL.: 4155

— A LOUER —

Deux chambres à louer, meublées ou non meublées. S'adresser à 219, rue Royale, tél.: 3278, Sorel. Juil. 3

Chambre à louer, meublée. S'adresser à 45, rue Limoges, Sorel.
Juil. 3-10-17

Chambre et pension. S'adresser à 30, rue James, St-Joseph de Sorel, tél.: 2794. Juil. 3

Appartements meublés et chauffés éclairés, eau chaude. S'adresser par tél.: 3636. Juil. 3

Deux appartements meublés, éclairés et chauffés, pour couple sans enfants. S'adresser à tél.: 5449.
Juil. 3

A Contrecoeur, à cinq minutes de l'église, 3 grandes chambres avec entrée privée, chauffées, éclairées, usage de la chambre de bain et du poêle de cuisine. Prix raisonnable. S'adresser à Gérard Palardy, Contrecoeur. Juil. 3

— ON DEMANDE —

On demande 50 femmes pour travailler la plume. S'adresser à Madame Proulx, 175, rue Royale, Sorel. Juil. 3

Bonne demandée pour service général. S'adresser à tél.: 3898, Sorel.
Juil. 3-10

Fille demandée avec expérience, pour restaurant. S'adresser par tél.: 9704, Sorel. Juil. 3-10

Opératrices sur machine à coudre, et donnons couture à domicile. Sorel Screen Novelty, 39, rue Filiatrault, St-Joseph de Sorel, tél.: 4703. Juil. 3-10-17

— DIVERS —

MACHINE SHOP A. Côté, propriétaire, réparation de toutes marques de lessiveuses, moteurs, aiguisage de tondeuses, 51 rue Victoria, Sorel, tél.: 6360.
Juin 19-26 - Juil. 3-19-17-24-31

Réparation de laveuses électriques de toutes marques, ouvrage garanti. S'adresser à 43 rue du Prince, Sorel, tél.: 2592. JNO

A ECHANGER

On demande à échanger logement de 6 pièces situé dans le centre de la ville, pour un 4 ou 5 pièces, si possible un 4, chauffé ou non, dans Sorel ou St-Joseph. S'adresser au

Jeunes lapins à vendre
S'adresser à
JEAN-LOUIS et JEAN-LOUIS
3, rue John, Tél.: 5122
St-Joseph de Sorel.

Egalement éloigné du rigorisme et d'un amollissement fatal à la discipline, St-Ambroise déclarait ne vouloir prendre conseil que de la modération, qu'il appelle "la plus belle des vertus", parce qu'elle est à la fois ce qu'il y a de plus doux et de plus fort.

St-Ambroise avait ce cachet de supériorité qui est de savoir supporter la contradiction et de respecter la personne de ses adversaires, lors même qu'on est forcé de combattre leur erreur.

Lorsque nous n'avons plus de persécution à endurer, il semble que Dieu nous réprouve, comme si nous avions cessé de vivre dans son amour. Car l'épreuve de l'amour, c'est le combat de la foi.

St-Ambroise, 40-97.

IMMEUBLE
Si vous désirez acheter, vendre ou échanger, propriété, commerce, terrain ou ferme, adressez-vous à
P. BOUCHER
70, rue du Roi, Sorel.
TEL.: 4371

PAUL-A. BELANGER
Avocat-procureur
Edifice de Banque Royale Tél.: 2438
70, rue du Roi Sorel, Qué.

Tél.: Bureau 4849
B.-P. LINCOURT, C.A.,
Comptable Agréé
70, rue du Roi. Sorel. Qué.

Tél.: 4970
GILLES PORTUGAIS, C.A.
COMPTABLE AGREE
10, Rue Montcalm. St-Joseph de Sorel.

Fév. 14-21-28

TEL.: 4371 - 5374
Les Immeubles Sorel Enrg.
Tous les mardis à 6.38 hres p.m., CJSO
G. DUMAS - P. BOUCHER
Coutriers, Immeubles et Assurances.
70, rue du Roi. Sorel. Suite No. 5

Assurez-vous en toute confiance de
JEAN TURCOTTE
ASSURANCES GENERALES
2, rue Montcalm — ST-JOSEPH DE SOREL
Tél.: 3580.
221, rue George — SOREL. Tél.: 5274.

Filles de table demandées
S'ADRESSER A
L'HOTEL SAUREL EN PERSONNE

Célébration d'un centenaire à St-Franois-du-Lac

Grandes manifestations en perspective du 7 au 9 août.

Le Conseil d'administration de la Société d'Agriculture du comté d'Yamaska est à mettre la dernière main à l'organisation des grandes manifestations populaires et agricoles qui souligneront de façon mémorable la célébration du centenaire de l'exposition de St-François-du-Lac, tenue pour la première fois en octobre 1852.

Quoique la fondation de la Société d'Agriculture remonte à 1846, ce n'est que six ans après la création de cet organisme de propagande, après avoir organisé divers concours en vue de promouvoir la production de diverses céréales, pommes de terre, etc., et d'améliorer les élevages, principalement l'élevage du cheval de trait, pour qui le siècle dernier fut en quelque sorte l'âge d'or, que la Société adopta comme mode d'encouragement à l'agriculture la tenue d'une exposition annuelle qui devrait s'avérer un stimulant efficace d'émulation entre les cultivateurs, en vue de l'amélioration des produits du sol et de l'élevage.

Bien que le programme des fêtes ne soit pas encore arrêté définitivement, nous savons que l'exposition s'ouvrira le 7 août pour se terminer le 9, alors qu'-

(suite à la page 17)

THEATRE EDEN

Jeudi - endredi - samedi. 3-4-5 juillet. Marguerite Chapman et C. Mitchelle, dans:

FLIGHT TO MARS

En technicolor

Second film, Leo Gorcey et Huntz Hall, dans:

BOWERY BATAILLON

En plus: 2e épisode de la série:

MYSTERIOUS ISLANDS

Sujet court "Baby Sitters Jitters".

Dimanche - lundi - mardi - 7-8-9 juillet. Henri Vidal et Maria Mauban, dans:

LA PASSANTE

Second film: Randolph Scott et Louise Albritton, dans:

FACE AU CHATIMENT

Traduction française
Paramount News..

THEATRE EDEN

Dimanche - lundi - mardi 6-7-8 juillet

FACE AU CHATIMENT

Traduction française

Avec Randolph Scott et Louise Albritton.

"Fa ce au Châtiment" est un des plus grands films d'action que la Compagnie Columbia a produit depuis bien des années.

Bill Dollins personnifié par Randolph Scott, devient un fugitif et il formera sa propre bande de hors la loi. Cependant il est extrêmement sympathique envers les indigents et ceux qui sont maltraités, il deviendra bientôt extrêmement populaire, et plusieurs l'estimeront dans sa petite ville.

Après plusieurs vols spectaculaires de Banques, la bande se divisera temporairement et Bill Doolins decidera de mener une vie respectable et il deviendra propriétaire d'un ranch. Il réussira à cacher sa véritable identité, il deviendra admiré et respecté de tous, et épousera une jeune fille d'excellente famille. Cependant après quelques temps ses plans seront déjoués, il sera harcelé par ses anciens camarades, et bientôt il recommencera sa vie d'autrefois. Avec ses compères il traversera une série de "hold-up" au cours de laquelle, les fusillades, les batailles spectaculaires, finiront par lui jouer un bien vilain tour.

Randolph Scott joue avec enthousiasme et une vérité où l'on sent qu'il a mis toute la chaleur qu'il pouvait à faire revivre la vie extraordinaire d'un aventurier. Le dialogue de ce très beau film d'action est entièrement en français.

Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est souvent que l'extrait de notre vie passée.—Sainte-Beuve, 1804-69.

THEATRE SOREL

VENDREDI - SAMEDI 4-5 JUILLET

2 — VUES SPECIALES — 2
Entièrement parlées français
1ère vue

" OMBRE SUR PARIS "

Avec DENNIS MORGAN - VEVICA LANDFORD

2ième vue spéciale

"L'HOMME QUI A VECU 2 FOIS "

AvecRALPH BELLAMY - MARIAM MARSH

En plus: Sujets courts en technicolor.

DIMANCHE - LUNDI 6-7 JUILLET

2 — MAGNIFIQUES VUES SPECIALES — 2
Entièrement parlées français
1ère vue

" CIEL ET TOI "

Avec BETTY DAVIS - CHARLES BOYER

2ième vue spéciale

"CONGO SPLENDEUR SAUVAGE "

EN TECHNICOLOR

En plus les Actualits "Warner"

MARDI - MERCREDI - JEUDI 8-9-10 JUILLET

1ère vue

" SMUGGLER'S GOLD "

Avec CAMERON MITCHELL - AMANDA BLAKE

2ième vue spéciale

" D A L L A S "

EN TECHNICOLOR

Avec GARY COOPER - STEVE COCHRAN

En plus les Actualités "Fox"

Qu'on se donne rendez-vous au

THEATRE SOREL

pour se divertir et en même temps se rafraîchir.

THEATRE EDEN

Dimanche - lundi - mardi 6-7-8 juillet

LA PASSANTE

Avec Henri Vidal et Maria Mauban.

Une femme s'enfuit à travers Montargis, cherche à prendre un train, n'y parvient pas. C'est Mado Lemoine dont le mari, un riche apilcuteur, est mort dramatiquement le matin même.

Malard, capitaine d'une péniche à moteur 'La Berceuse", croise la passante en ville, lui parle; comme elle semble affolée, perdue, et qu'elle dit vouloir se rendre à Paris, il lui offre sans rien savoir d'elle, de faire le trajet à son bord. Elle accepte. Le matelot de "La Berceuse" Réjean, accueille mal l'inconnue. Et le voyage commence dans une chaleur étouffante. Sous l'oeil du matelot se développe une singulière idylle. Les incidents s'accumulent.

Jeanjean découvre par les journaux l'identité de la jeune femme que la police recherche; Lemoine a été assassiné soit par elle, soit par son régisseur, Iturbe, qui est arrêté. Jeanjean veut révêler la vérité à Malard, qui refuse de l'entendre et c'est la bagarre. A Paris, le matelot fait chanter Mado, et lui extorque une forte somme. Malard qui était au courant de tout sans rien dire, oblige Jeanjean à rendre l'argent. Ce sont alors les dernières péripéties; libération d'Iturbe, entrevue de Mado et de son avocat, recherches des policiers qui, peu à peu, referment leur cercle autour de Mado, et du port d'attache de "La Berceuse". Mado dit adieu à Malard.

Voici un titre à retenir et un film à voir. Aec une étonnante sobriété et une profonde connaissance des réactions psychologiques des êtres, ce film restera une production dont la résonnance humaine est si forte qu'on a du mal à les oublier. La ravissante vedette française est extrêmement belle et vivante, et elle sait rendre avec une rare émotion un rôle extrêmement dramatique. Elle joue à merveille les insondables. Elle sera habilement secondée par un artiste qui possède une grande popularité auprès des cinéphiles, l'élégant Henri Vidal, jeune premier qui sera ici un gaillard rude et franc, mais aussi un marin idéaliste. Une des belles histoires d'amour comme rarement on en réalise. Un bouleversant récit, un film émouvant.

Les blés sont mûrs

Au temps de la préhistoire, bien des siècles avant que l'homme n'habite notre terre, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta n'étaient qu'un immense volcan en éruption. C'est du moins ce qu'affirment les géologues! Puis, avec les siècles, ce monde de feu et de flamme s'est refroidi, et là où coulait jadis une lave en ébullition, poussent aujourd'hui de riches moissons de céréales. Le cratère est devenu corne d'abondance à la taille d'un continent.

Le blé, l'avoine et l'orge sont au Canada ce que le riz est à la Chine, la vigne à la France et le café au Brésil: la principale exportation. Grâce notamment à la culture de ces céreales, la nation a connu un développement économique rapide.

En effet, c'est surtout pour transporter les récoltes des Prairies que l'on a construit ces lignes ferroviaires qui unissent l'Est et l'Ouest du pays. Les élévateurs à grain ont jalonné la colonisation, le progrès et la prospérité des Prairies.

Par notre immense production de ces denrées indispensables, nous nous sommes taillés une place de choix sur les marchés mondiaux. Les pionniers de l'Ouest canadien ne se doutaient sûrement pas, lorsqu'ils semèrent leur première moisson, il y a moins d'un siècle, que la culture des céréales donnerait un si grand essor à l'économie du Canada et vaudrait à ce pays le titre enviable de "grenier du monde".

Les cinéastes de l'Office national du film viennent de réaliser un court métrage sur le transport des céréales par chemin de fer depuis les champs jusqu'aux Grands Lacs, et par bateau des Grands Lacs jusque dans les ports les plus lointains. Ce film, qui fait partie du documentaire **Coup d'oeil no 40,** sera montré prochainement dans les cinémas.

Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable.

THEATRE RICHELIEU

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 3-4-5 JUILLET

" APRIL SHOWERS "

avec JACK CARSON et ANN SOTHERN

" EMBRACEABLE YOU "

avec Dane Clark et Geraldine Brooks

DIMANCHE-LUNDI-MARDI-MERC. 6-7-8-9 JUILLET

" POUR LES BEAUX YEUX DE VICKY "

avec ERROLL FLYNN et ALEXIS SMITH

" BETE AUX CINQ DOIGTS "

avec ROBERT ALDA, PETER LORRE et ANDREA KING.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
PEUT SE SERVIR EN TOUTE OCCASION

Pour être bien assuré et à meilleur marché, voyez dès aujourd'hui:

BEAUCHEMIN et MESSIER ENRG.

ASSURANCE-VIE — ASSURANCE GENERALE

91, rue du Roi, SOREL. Tél.: 2648

Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 hres du soir.

AU THEATRE EDEN

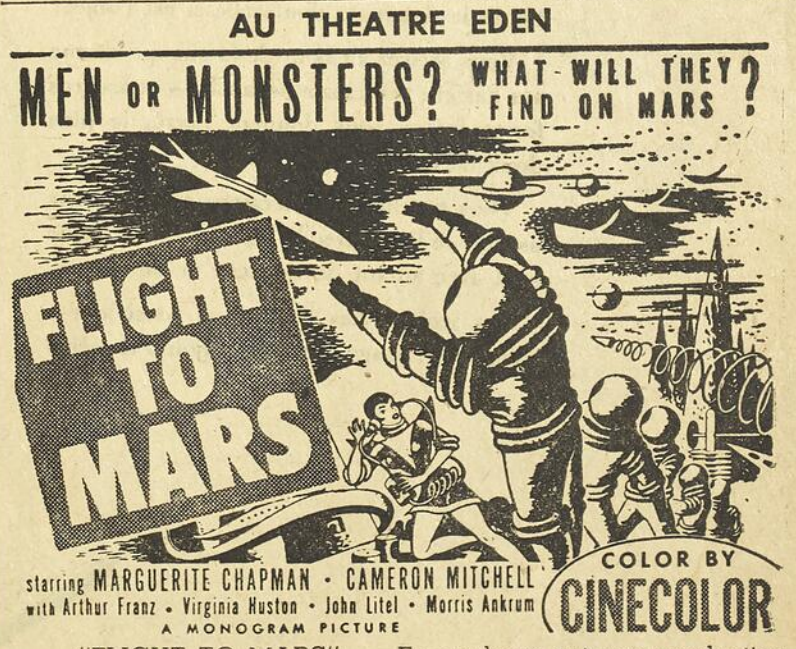

"FLIGHT TO MARS". — En couleurs est une production sensationnelle, inattendue, film d'atmosphère, il comporte des scènes très fortes, fertiles en rebondissements et l'histoire qui en est le pivot a le mérite d'une réelle originalité. C film saura satisfaire les plus difficiles puisque le scénario a tous les atouts; il est humain, dramatique, vécu. Un film spectaculaire qui fera sur les spectateurs la plus profonde impression. Cette magnifique production sera à l'affiche du Théâtre Eden les 3-4-5 juillet.

Le Welcome Wagon à l'oeuvre

Cette organisation établie chez-nous depuis quelque temps vient de commencer ses activités. La première démonstration a été faite à une fiancée, Mlle Marthe Larochelle. Tous ceux qui étaient présents n'hésitent pas pour dire que ce fut un succès complet.

Plusieurs visites ont aussi été faites à l'occasion de naissances. Mesdames Roger Martin, Emilien Marois, Marc-Henri Leclerc, Benoit Bergeron et Gilles Messier ont reçu de l'hôtesse du Welcome Wagon plusieurs cadeaux ainsi que les meilleurs voeux des maires des municipalités environnantes, des députés, des Chefs de police et d'autres personnes intéressées à ce mouvement social.

Des familles nouvellement arrivées ont été accueillies par les souhaits de bienvenue des autorités par l'entremise de Mme Lorette Terrault. Ce sont les familles Robert Wilson Foley et Augustin Desroches. Cette chaude réception a été bien appréciée par ceux qui en furent l'objet.

Les cadeaux distribués en ces occasions sont gracieusement fournis par les maisons suivantes: Beauchemin et Messier, Salon Brunet, Buanderie de Sorel, J.-A. Desjardins, Ferronnerie Hardy, Magasin Vogue, Jean-

(Suite à la page 15)

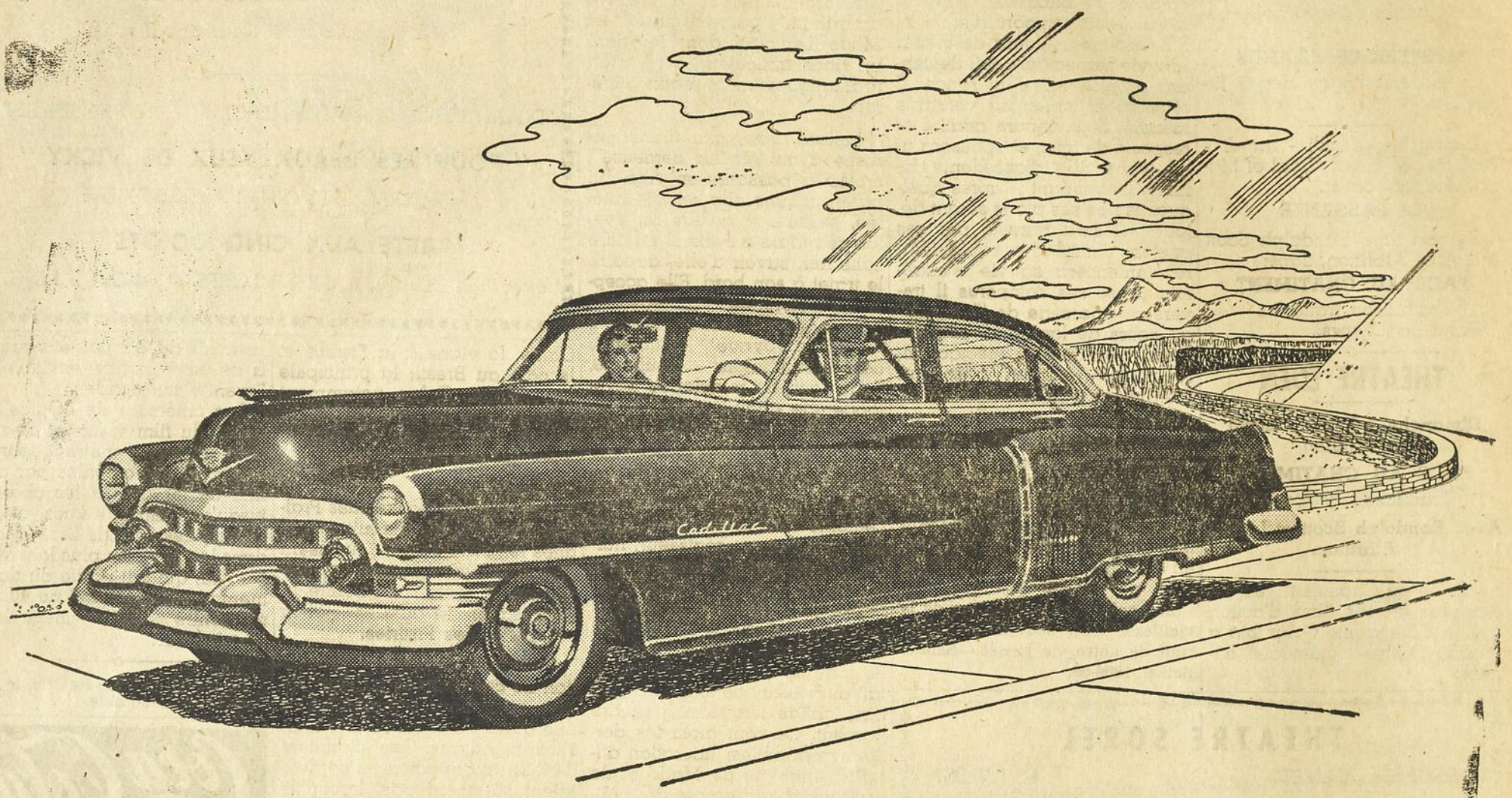

Vers les plus beaux milles du monde !

Le jour est arrivé! Vous avez votre belle Cadillac du cinquantième anniversaire—et le moment est venu de partir pour ce voyage que vous rêviez depuis si longtemps.

Vous êtes rempli d'espérances—mais vous vous demandez si ce n'est pas qu'un rêve. Est-ce possible qu'une voiture soit digne de toutes les louanges dont celle-ci est l'objet?

Vous arrivez au bout de la rue qui donne sur l'artère principale de la ville—et les gros freins faciles vous donnent l'arrêt le plus doux de votre vie.

Vous touchez l'accélérateur et le superbe moteur se lance avec la rapidité d'une flèche—et avec autant de douceur et de silence.

Les arrêt et les départs se succèdent—rouge vert, rouge vert—et toujours la même douceur, la même ardeur. Après quelque temps de cette performance, vous vous surprenez à penser que vous n'aviez jamais espéré conduire une voiture si docile, si puissante, si belle.

Merveilleuse dans la circulation urbaine—il n'est pas permis d'en douter!

La circulation se fait moins dense—les arrêts signalés moins fréquents—et vous vous trouvez sur la grande route.

Vous appuyez instinctivement sur l'accélérateur, mais vous relevez à l'instant, car vous avez atteint une vitesse surprenante sur une distance de quelque deux cents pieds! Vous expérimentez un peu, puis vous trouvez la position du pied qui vous donnera une vitesse sûre et raisonnable. Après cela, vous vous installez confortablement pour goûter votre voyage.

Il semble que vous n'avez rien à faire. Le poids de votre main suffit pour tourner le volant. Vous êtes confortable—vous vous reposez—et tout va bien sur la route! Le temps passe et vous éprouvez une grande joie de vivre.

"Où avais-tu l'intention de passer la nuit?"

"Je vais jeter un coup d'oeil sur la carte, car du train que nous allons, nous pouvons couvrir beaucoup plus de distance que nous avions pensé!"

Oui, c'est *vrai* ce qu'on dit de la Cadillac. Vous feriez bien de venir la voir—et la conduire—pendant que vous êtes disposé à le faire!

LA Cadillac DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Sorel Automobile Reg'd., 94, rue du Roi, Sorel,

M. Beauregard et la loi

Mercredi dernier, le 18 juin, au cours d'une assemblée dans le comté Saint-Jacques tenue en faveur du docteur L.-P. Desrochers, j'ai porté des accusations précises à l'adresse du chef de la Police provinciale pour le district de Montréal, Monsieur Hilaire Beauregard.

Le lendemain, dans le journal La Presse, Monsieur Beauregard a répondu à ces accusations. D'une façon totalement insatisfaisante.

J'ai dit que le journal The Herald avait publié en date du 8 février 1952 une note attestant que Charles-Emile Poliquin avait été vu buvant de la bière avec sa "blonde" dans un club avoisinant le bureau de Monsieur Beauregard. J'ai dit que vers le même temps, un autre journal de Montréal avait rapporté que le même Poliquin avait été aperçu à une partie de hockey, au Forum.

Monsieur Beauregard prétend que Poliquin, après sa condamnation, n'a jamais quitté sa cellule. Il en sait certainement beaucoup plus que nous, mais pourquoi a-t-il attendu si longtemps, jusqu'à la période électorale, pour réfuter ce que deux journaux de notre métropole avaient affirmé en février?

Il admet cependant que les repas de Poliquin lui étaient servis dans sa cellule par un hôtel du voisinage, le quartier général de la Sûreté n'ayant pas de cuisine à sa disposition. C'est fort compréhensible. Mais nous prétendons encore que le procureur général, Monsieur Duplessis, n'avait pas le droit de traiter Roque à la communiste à Bordeaux et Poliquin aux p'tits oignons dans le bureau de Monsieur Beauregard.

Mais l'accusation la plus grave que j'ai portée contre Monsieur Beauregard, c'était d'avoir collaboré à une revue immorale.

Je m'explique.

Au chapitre 12 de 14 George VI, 1950, Monsieur Duplessis a édicté une loi intitulée "Loi concernant les publications et la morale publique". Nous y lisions qu'une illustration immorale et toute illustration qui évoque des scènes, REELLES ou fictives, de CRIME ou de la VIE HABITUELLE des criminels, ou des stiuations ou attitudes MORBIDES ou obcènes, tendant à corrompre la jeunesse et à dépraver les moeurs."

Or, dans le magazine "True Crime Cases' de juillet 1952, on trouve à la page 59 de la publicité sur un livre intitulé "Diana" qui révèle tous les secrets et tous les avantages de l'amour lesbien. A la page 55, on annonce un autre livre intitulé "Blue Book, Sex and Birth Control in Marriage". A la page 47, on voit une nudité attirant l'attention sur un troisième bouquin intitulé "Education of a French Model", "a woman who never had a room of her own.

Si ces trois annonces de livres obcènes ne tendant pas "à corrompre la jeunesse et à dépraver les moeurs", selon les termes mêmes de la loi duplessiste, je ne sais vraiment plus ce que certains mots veulent dire.

Monsieur Beauregard a collaboré à cette revue, son article couvre les pages 16, 17, 18, 19, 20 et une partie de la page 43. A la page 18 apparaissent deux photographies fournies par la police provinciale, où nous apercevons une maison où un crime a été commis et un coin d'une chambre à coucher où l'assassin a volé de l'argent caché dans un tiroir de bureau. A la page 19 on voit le coin de la cuisine où le meutrere a été commis et le cadavre étendu sur le plancher.

Si ces trois photographies ne constituent pas une illustration qui évoque des scènes réelles de crime, des situations morbides, encore une fois selon les termes mêmes d la loi duplessiste, je n'y comprend plus rien.

Or, Monsieur Beauregard n'a pas renié sa collaboration. Il a tout simplement expliqué: "Le représentant d'une revue américaine (il s'agit d'une revue originaire de Toronto, non pas des Etats-Unis, notre chef de police est très mal renseigné!) est venu me voir parce que les directeurs de cette revue jugaient notre exploit digne de mention. J'ai acquiescé."

En somme, il a consenti à laisser publier sous l'autorité de son nom, un texte et des photographies dont Monsieur Duplessis a défendu la publication par une loi spécifique.

Monsieur Beauregard ajoute: "Il parait que mon nom a été placé dans cette revue à côté d'une femme au decolleté fort osé. Mais est-ce ma faute ou celle du journaliste qui a écrit l'article?"

D'abord ce n'est pas seulment le nom de Monsieur Beauregard qu'on y voit, c'est aussi sa propre photographie, à la page 16, et la légende le décrit comme le "co-author" de cet article.

Il n'y a pas seulement non plus "la femme au décolleté fort osé". Il y a l'annonce de ces trois livres que j'ai décrits plus haut, immoraux tous les trois, et une nudité . . . décolleté jusqu'aux orteils !

Et que dire des photographies MORBIDES fournies par Monsieur Beauregard lui-même, en contravention à une loi de son procureur général en prohibant la publication ?

Cette loi édicte, à son article 9: "Tout officier de la Sûreté Provinciale de Québec, constable ou autre agent de la paix doit, avec ou sans mandat, saisir, dans la province, toute publication sous le coup d'une ordonnance de censure émise en vertu de l'article 5 et l'apporter devant un juge des sessions ou un magistrat de district".

Si "True Cases" n'est pas sous le coup d'une ordonnance de censure, il était du devoir de Monsieur Beauregard de l'y faire mettre.

Et, de toute façon, il était loin d'avoir le droit de collaborer d'une façon défendue par la loi à une revue qui publie des annonces dont le texte et les illustrations sont-elles aussi prohibés par la loi.

Monsieur Beauregard est franc. C'est tout à son honneur.

Mais il ne connaît pas la loi comme devrait la connaître un chef de Police provinciale. Il ne se renseigne pas sur les publications immorales comme devrait le faire tout policier à qui on a confié des responsabilités de direction. Enfin, il ne réfléchit pas assez avant de donner, ses textes au premier venu, et ses photographies qui doivent rester discrètement enfouies dans les dossiers de la police.

Dans cette affaire du "True Crime Cases", il a été, par étourderie (?), complice d'une illégalité.

Un chef de la Police provinciale n'a pas le droit d'être étourdi !

P.S.—Même si Monsieur Duplessis en a fait le berger de Poliquin.

ALBAN FLAMAND, avocat.

Fiançailles

Samedi soir le 2 8juin, avaient lieu à la résidence de M. et Mme J.-Victorin Boily, de St-Joseph de Sorel, les fiançailles de leur fille unique Claire avec M. Jean-Aimé Leith, de Sorel. M. l'abbé Alfred Lalime, curé de la paroisse de Marie - Auxiliatrice a bénit les fiançailles en présence de parents et d'amis. Mme Omer Leith, Mlles Yolande et Murielle Leith, M. et Mme Roger Godin et leur fils Michel, M. et Mme O. Leith, leur fils Omer, M. Gilles Boily, M. Gérard Boily, Mme Jean-Charles Boily, M. et Mme Bernard Beauchemin, Mlles Marcelle et Gérarda Boily, Mlle Huguette Desharnais, MM. Jean - Marie Ghislaine, Denis et Guy Boily, M. et Mme Noël Cormier et leur fils Serge et autres. Tous sont retournés enchantés de leur soirée.

LE SORELOIS pénètre partout

Pèlerinage

Il y aura pèlerinage le 13 juillet à Ste-Anne de Beaupré, le départ se fera du Terminus de Sorel à 4 heures du matin. Pour toutes informations s'adresser à Omer Vandal, 18 rue Elizabeth, St-Joseph de Sorel, tél.: 3224.
3-10 juillet

Le talent, le caractère, la passion aident beaucoup à faire un journaliste; l'a-propos seul l'achève. — St-Marc Girardin, 1801-73.

Dans la naïveté d'un enfant bien né, il y a quelquefois une philosophie bien aimable.
Chamfort, 1741-94

Ci-dessus la photographie des camions qui prirent part à la parade d'embellissement le mercredi 28 mai. Le chef de Police remercie tous les propriétaires de camions qui y prirent part et aussi la poplation de la Cité de Sorel pour la bonne attention apportée à l'embellissement de leurs demeures.

Prospectus du Séminaire Saint-Antoine

COLLEGE SERAPHIQUE

1. HISTORIQUE.—Le Collège Séraphique fut fondé au couvent franciscain de Montréal, le 21 novembre 1892. En août 1896 on terminait l'édifice qui devait abriter les élèves jusqu'en 1916. Les Messieurs de Saint - Sulpice admettaient ceux-ci gratuitement aux classes du Petit Séminaire. En 1911, une sucursale s'ouvrit aux Trois-Rivières. En 1914, fut construit le collège actuel, situé rue Laviolette. En 1916, le collège de Montréal était fermé et toutes les classes transférées aux Trois - Rivières, où le cours complet était désormais organisé.

Le 27 janvier 1933, le Collège Séraphique ainsi que notre Scolasticat de philosophie de Québec étaient affiliés à l'"Université Laval, sous la dénomination officielle de Séminaire Saint-Antoine. Le cours qui se donne au Collège Séraphique est donc exclusivement classique et dure régulièrement six années.

II. BUT DE L'OEUVRE.—Le Collège Séraphique n'est pas un pensionnat, ni une maison d'éducation préparant les élèves aux différentes carrières. Ce n'est pas non plus un simple petit séminaire. C'est un collège spécial ayant pour but de préparer les jeunes au sacerdoce franciscain.

III. CONDITIONS D'ADMISSION: —

1.—Etre doué de solides aptitudes intellectuelles et être suffisamment préparé pour commencer l'étude du latin;

2.—Etre âgé d'une douzaine d'années;

3. Avoir un bon dossier disciplinaire;

4.—Vouloir devenir prêtre franciscain.

L'aspirant doit faire lui - même, seul et par écrit, sa demande d'admission, affirmant son désir sincère de devenir prêtre franciscain.

Tout nouvel élève doit fournir les documents suivants: 1o une copie de l'acte de baptême et de confirmation; 2o un certificat d'études et de bonne conduite; 3o un certificat de vaccination et de santé.

Les frais de l'examen d'admission, obligatoire pour tous les aspirants, sont de $1.50.

IV. FRAIS:—

1.——Le prix de la pension et de l'instruction est de $250.00 par année, montant qui peut être réparti en dix paiements mensuels payables d'avance. U nmois commencé se paie en entier; on n'accorde de remise que pour une absence d'un mois.

2.—Les bourses ou remises ne seront définitivement attribuées qu'aux élèves qui donnent entière satisfaction. Le plein montant sera donc exigé de tous pour les premiers mois.

3.—Toute entente spéciale au sujet de la pension doit être renouvelée chaque année.

4.—Aucun élève n'est admis au collège s'il n'a versé $10.00 pour frais d'inscription et les services divers de jeux, bibliothèque, laboratoire, infirmerie, etc.

5.—**Le blanchissage du linge** est à la charge des parents; le collège peut y pourvoir moyennant la somme annuelle de $30.

6.—L'enseignement du piano et de la dactylographie se donne aux conditions suivantes: pour le piano: $30.00 par année, pour la dactylographie: $10.00.

7.—Les **livres,** dictionnaires et fournitures de classe s'achètent à la procure du collège au comptant. Aucune avance d'argent n'est faite aux élèves, à moins qu'un dépôt n'ait été remis à la procure.

8.—Les **soins du médecin,** les remèdes, les frais d'hospitalisation ainsi que **tout dommage** causé par un élève aux biens du collège sont à la charge des parents.

9.—En cas de maladie grave ou prolongée, l'enfant, sur avis du médecin, est transporté à l'hôpital, ou, si c'est possible, remis à sa famille.

Les visites aux spécialistes sont rares. Les élèves doivent faire nettoyer ou réparer leurs dents durant les vacances.

10.—Les tests d'aptitudes intellectuelles et les examens d'orientation professionnelle sont à la charge des parents.

V. TROUSSEAU. — —Chaque élève doit apporter: 2 habits de semaine, de couleur sombre; 2 ou 3 supports à habits; 2 casquettes ou bérets, dont l'un bleu - marine; 6 chemises, dont 3 blanches; quelques cravates; 3 sous - vêtements d'hiver et 3 d'été; 3 robes de nuit (non pyjamas), 2 ou 3 paires de chaussures noires; 1 paire de souliers de sports (running shoes); 6 paires de bas; 1 chandail; 1 maillot de bain; couteau, fourchette, grande et petite cuillers, de préférence en argent; 3 serviettes de table; 3 petits linges pour essuyer les ustensiles; 3 taies-d'oreiller; 3 draps de lit blanc; 1 couvre-lit blanc; 12 mouchoirs, serviettes de toilette, de bain; miroir, peigne, savon, brosses à dents, à mains, à habits, à chaussures, cirage, etc. Fil, laine, aiguilles, boutons, sac à linge.

Pour l'hiver: 1 paletot, de couleur sombre; caoutchouc ou couvre-chaussures; casquette ou casque; patins, gants ou mitaines.

L'uniforme obligatoire comprend: complet bleu - marine uni, béret de même couleur, chemise blanche; cravate; bas et chaussures noires.

Tout le linge et tous les effets de l'élève doivent être marqués, à l'encre indélibile, de ses nom et prénom.

Le collège ne répond pas des effets perdus pendant l'année ou laissés au collège durant les vacances.

Adresser toute correspondance au

Révérend Père Directeur,
Collège Séraphique,
Trois-Rivières, Qué.

Trois fois plus d'électeurs en faveur de Lapalme

Dans l'assistance à la triomphale assemblée régionale de Me Georges Lapalme au forum de la ville de Rouyn, samedi soir, on a reconnu à l'arrière de la salle l'ex-député de Rouyn-Noranda à l'Assemblée législative, M. Guy Dallaire, accompagné de Me Marc Fortin, un de ses principaux lieutenants.

Entourés d'un petit groupe de partisans, ils n'ont pas eu le courage d'écouter jusqu'à la fin les dénonciations de l'Union nationale par M. Lapalme et les autres orateurs, et l'exposé du programme libéral. Les ovations qui accueillaient M. Lapalme et ses candidats ne plaisaient pas plus à MM. Dallaire et Fortin que les regards ironiques qui se posaient sur eux.

Un peu après le discours de M. Lapalme, en se rendant à son hôtel pour écrire son compte-rendu, le reporter du "Canada" a pu constater, grâce aux fenêtres ouvertes, que presque tous les gens de Rouyn qui n'étaient pas à l'assemblée écoutaient les discours à la radio.

Dans tous les endroits où il s'est rendu, notre reporter a entendu trois fois plus de personnes se prononcer pour MM. Lapalme et Turpin que pour MM. Duplessis et Dallaire.

"Le Canada".
"Le Canada".

Pèlerinage

Dimanche, le 27 juillet 1952. En autobus. A Ste-Anne de Beaupré. Organisateur: la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Maxime. Départ: 5 h. a.m. du terrain des Loisirs St-Maxime. Le voyage fait par la route Trans - Canada, avec arrêt à Charlesbourg. Pour informations: Bureau de la paroisse St-Maxime, tél.: 4490, chez M. Alphonse Perreault, tél.: 4341.

La poésie ne consiste pas à tout dire, mais à tout faire rêver.
— Sainte Beuve.

CHEZ BEATRICE

"LE MAGASIN DES ENFANTS"

A la demande générale

Comme nous n'avons pu la semaine dernière, satisfaire tous nos clients, lors de notre grande vente; c'est pourquoi nous la continuerons jusqu'à samedi soir prochain, le 5 juillet.

Une énorme quantité de nouvelles marchandises nous est arrivée, cette semaine,—consistant en robes, gilets de coton, etc., qui seront vendus à des prix ridiculement bas.

59, rue du Roi,
SOREL, Qué.

191, rue Richelieu,
ST-JEAN, Qué.

Le R. P. Jean-Baptiste Langlois, O.F.M., de retour du Pérou

7 ANNEES DE MISSION SUR LES BORDS D ELA NAPO.

(Suite de la semaine dernière)
Par Victor Cardin

La semaine dernière, nous avons, dans un premier article, donné un aperçu général du voyage du R. P. Langlois, et de tous ceux de son groupe, des rives riantes du St-Laurent aux rives basses de la Napo, au coeur de la jungle tropicale de l'Amérique du Sud, et tenté de jeter un peu de lumière sur l'organisation de leur séjour de près de sept ans au Pérou.

Disons tout de suite que l'intrépide missionnaire sorelois, n'est de retour parmi les siens que pour un bref séjour, il doit en effet retourner au Pérou dès l'automne prochain, pour reprendre son ministère là-bas.

Dans ce present article nous tenterons d'esquisser quelques notes sur la géographie, l'histoire et le passé glorieux des habitants de ce qui est aujourd'hui le Pérou. Par là, nous espérons pouvoir jeter un peu de jour sur l'oeuvre des Franciscains canadiens au Pérou, et sur les conditions dans lesquelles s'exerce leur apotolat.

Le Pérou est un petit pays d'une superficie égale à celle de la province de Québec, situé sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, un peu au sud de la ligne occidentale de l'Amérique du Sud, un peu au sud de la ligne équatoriale. Le pays jouit donc d'un climat tropical, du moins dans les parties les plus basses. Le Pérou est traversé dans sa longueur par l'immense chaîne de la Cordillière des Andes, la plus considérable du globe après l'Himalaya. La Cordillière des Andes fait partie du vaste système de montagnes qui s'étendent tout au long des deux Amériques, de l'Alaska à la Terre de Feu, formant en quelque sorte l'épine dohsale du nouveau continent. La Cordillière des Andes est une muraille géante, avec des sommets dépassant vingt mille pieds, qui sépare le Pérou en deux régions très distinctes. Des lignes de chemin de fer traversent ces montagnes, côtoyant souvent des abîmes de dix et quinze mille pieds. Récemment on est parvenu à tracer quelques routes à travers les passes de cette haute chaîne de montagnes, mais ces routes sont très difficiles. Un groupe de Pères a mis quatorze jours à parcourir un trajet de quelques milles.

Le Pérou était le centre du vaste empire des Incas. La civilisation Incas atteignit son apogée au XIVième siècle. Des vestiges et des ruines imposantes témoignent d'une manière éloquente de la haute civilisation de ces peuples. Des temples, des palais, des forteresses, des canaux d'irrigation, quatre grandes routes partant de Curzco, leur capitale, et rayonnant vers les quatre points cardinaux, ont fait l'admiration et l'étonnement de tous ceux qui ont étudié l'histoire des Incas. En 1532, l'empire des Incas fut conquis et détruit par François Pizare et une poignée de conquistadores. La population était estimée à environ 10 millions d'âmes au moment de la conquête. Ces peuples furent réduits en servitude par leurs conquérants.

C'était à l'époque où les découvertes dans le Nouveau Monde aiguillonnaient les Européens, et les poussaient à entreprendre les expéditions les plus aventureuses. Les conquérants Espagnols trouvèrent au Pérou des richesses et des trésors plus fabuleux que ceux de tous les Eldorados des romans. Dès galions faisaient voile vers l'Europe emportant dans leurs flancs des chargements de métal précieux. Pour donner une idée de l'opulence du peuple Incas, disons simplement que le temple du soleil, à Cuzca, avait des murailles massives et plaquées d'or; sa tuyauterie était en argent, et dans les jardins on voyait des animaux de vermeil. Il est utile d'ajouter que les Incas ne connaissaient pas le fer; c'est sans doute ce qui motive l'emploi de métaux précieux pour toutes sortes d'usages. L'empire des Incas devint le centre du système colonial espagnol de l'Amérique du Sud et la principale vice - royauté jusqu'à l'indépendance en 1824, alors que le Pérou devint une république.

On ne comprend bien le Pérou que si on connait sa position par rapport à la grande Cordillière des Andes, et au bassin de l'Amazone. Le Pérou est la tête de l'Amazonie. Il est est à la fois le coeur des Andes constitué par une plaine basse, appelée "costa", qui sépare les Andes de l'Océan Pacifique. Cette plaine peut avoir une largeur variant de quelques milles, à cinquante milles. Cette bande de terre ou "costa" est aride et désertique. On y rencontre que les cactus et autres plantes qui croissent naturellement dans ces régions. Le sol y est cependant assez fertile, mais ce n'est que par l'irrigation qu'on peut en obtenir des cultures plus variées. Il ne pleut jamais sur cette partie du pays, à l'exception d'une fois par siècle, lorsque le courant marin froid de Humbolt et le courant chaud de Kouro Sivo, ou du Japon, se conjuguent au lieut de se repousser; alors seulement, il pleut sur la "costa". La dernière pluie date de 1925. Le R. P. Langlois qui a survolé cette plage ou "costa" à son retour fut frappé par la désoltion et le manque de végétation de cette bande de terre, laquelle, vu du haut des airs, prend l'aspect d'un véritable désert, nous dit le missionnaire. C'est cependant là que sont situées les grandes villes du pays. Ces villes sont presque toutes situées sur le cours de petites rivières qui coulent du versant occidental des Andes, vers le Pacifique. Lima, la capitale du Pérou est bâtie à sept milles de la côte, dans une vallée, sur les bords de la petite rivière Rimac. Cette ville fut fondée par Pizarre en 1533. Elle est la patrie de sainte Rose de Lima, la première sainte canonisée du Nouveau Monde. Callao est le port de mer de Lima.

A mesure que l'on pénètre à l'intérieur du pays, en gravissant les contreforts des Andes, le climat tropical de la côte devient chaud, tempéré, puis froid et sec, pour atteindre au climat polaire aux sommets vertigineux des Andes. Sur le versant oriental la température s'élève à mesure que l'altitude décroît, avec cette différence, que les pluies sont plus abondantes sur ce versant des Andes.

Puis, entre le pied des Andes et la frontière du Brésil, s'étend une plaine basse appelée Amazonie. Cette Selva amazonienne doit son existence aux vents alisoufflent de l'Atlantique équatorial et font de l'Amazonie, une des grandes régions pluvieuses du globe, où la végétation luxuriante des tropiques étale toute sa magnificence et son coloris. Sous l'action de ces vents alizés, le grand fleuve et sa forêt géante n'existeraient pas. A leur place on aurait un désert comme celui du Sahara. Cette vaste contrée est très basse, n'azés, humides et chauds, qui par une grande partie de l'anyant que trois cents pieds audessus de niveau de la mer. Certains géologues affirment que tout le bassin de l'Amazone était autrefois, à une époque géologique relativement récente, une vaste mer intérieure, fermée à l'est, par les plateaux du Brésil. Le sol de ces vastes plaines est légèrement ondulé, et les parties basses sont inondées une grande partie de l'année. Il faut ajouter qu'il pleut tous les jours dans ces régions.

L'Amazone, ce fleuve géant de plus de 3,400 milles de longueur, (le St-Laurent a un cours de 2,100 milles) fut découvert en 1542 par l'explorateur espagnol Don Francisco Orellana. Celui-ci donna au fleuve le nom de Fleuve des Amazones, à cause, rapporte-t-on, de jolies guerrières Icamabas qui tentèrent de s'opposer à sa marche à la bouche du Napo. Est-ce une simple légendde, racontée par ce découvreur, ou est-ce un accès de fièvre qui lui a fait voir de "jolies Geurrières", où il n'y avait que des guerriers, ou rien du tout? Quoi qu'il en soit, le grand fleuve conserva le nom d'Amazone. L'eau de l'Amazone est gris - verdâtre, son cours est tortueux et parsemé d'îles nombreuses qui se déforment sans cesse. Malgré que ce grand fleuve coule dans un pays plat, son cours est impétueux, dû sans doute à l'énorme volume d'eau qu'il roule.

Ce qui caractérise l'Amazone, se sont ses rives couvertes de la prodigieuse forêt équatoriale, où la végétation est si dense qu'il est impossible d'y circuler. C'est la plus grande forêt du monde, elle s'étend à 3,500 milles, de l'est à l'ouest, et de 4,000 milles, du nord au sud.

C'est un océan de verdure, que coupent ici et là des étangs d'eau dormante, et que parcourt le ruban sinueux des nombreux cours d'eau. Les aligators ou cïmans de l'Amérique affectionnent particulièrement ces étangs, où les indigènes vont les capturer. Mais cette chasse n'est pas sans présenter des dangers. Cette forêt, arrosée de pluies quotidiennes, et baignée du soleil de l'équateur est un foullis de végétation enchevêtrées. A certains endroits de cette immense forêt, les arbres sortent du sol, et dressent leur haute stature afin de capter les rayons du soleil. Toute une végétation de plantes et de lianes grimpent sur les arbres pour s'épanouir à la lumière, tout au haut des arbres, dont elles réunissent les sommets en un véritable toit végétal qui obscurcit l'espace inférieure, laquelle demeure le lieu de prédilection d'animaux de toutes sortes, sans oublier plusieurs espèces de serpents.

Pour ce qui est de la faune amazonienne, on compte 14,712 espèces animales, 2,000 espèces de poissons dans l'Amazone, 2,300 espèces d'oiseaux. Parmi tous ces animaux, mentionnons le puma, le jaguar, le tapir, le kangarou, le renard, le blaireau, la loutre, le chacal, le singe, et le grand boa qui peut atteindre une longueur de vingt pieds. Dans l'Amazone et ses affluents ,on remarque entre autres, le paiche, le carbina, l'anguille électrique, et le dauphin ou vache - marine. Il y a aussi des boas aquatique, des caïmans, des vipères d'eau, et des tortues qui peuvent atteindre jusqu'à trois pieds de diamètre. On nous parle aussi de petits poissons très voraces, qui se jettent par milliers sur tous les cadavres qu'ils peuvent rencontrer dans le cours d'eau, et les dévorent dans l'espace de quelques minutes. Les insectes sont innombrables. Plusieurs de ces

(suite à la page 14)

LE SORELOIS pénètre partout

LE PEUPLE T'ACCUSE,
Maurice Duplessis
PAR LA VOIX DE

Me ALBAN FLAMAND

Tous les jours

CKAC - Montréal
10 h. 15 à 10 h. 20 P.M.
CHLP - Montréal
8. h. 25 à 8 h. 30 P.M.
10 h. 15 à 10 h. 30 P.M. du lundi au samedi.
Le dimanche: 4 h. 25 à 4 h. 30 P.M.
CHRC - Québec
9 h. 25 P.M. à 9 h. 30 P.M. du lundi au samedi.
Le dimanche: 10 h. 25 à 10 h. 30 P.M.
CKCV - Québec
7 h. 45 à 7 h. 50 P.M.
et sur un réseau de postes locaux.
Le Parti Libéral Provincial

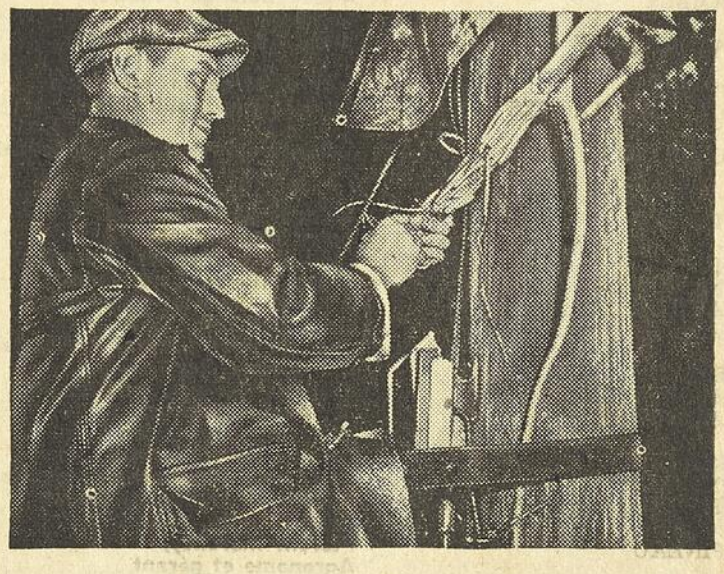

POUR UNE FRACTION DE 1¢ L'HEURE, votre téléphone domiciliaire est là, prêt à vous servir, à toute heure... jour et nuit. Quel autre service, dans votre existence quotidienne, vous offre autant pour si peu?

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Les candidats libéraux des 92 circonscriptions électorales du Québec, en vue des élections provinciales du 16 juillet prochain.

Les candidats libéraux sont maintenant choisis dans chacune des 92 circonscriptions électorales du Québec, en vue des élections générales provinciales du 16 juillet prochain. La dernière convention a eu lieu dans la région de Montréal, à Lachute, comté d'Argenteuil, où M. Bernard Gosselin, technicien en chef des laboratoires de chimie et de métallurgie de la compagnie C.I.L., à Brownsburg, a été choisi à l'unanimité avant-hier soir.

Voici maintenant la liste complète des 92 comtés de la province, (région de Montréal, 41 comtés; Ile de Montréal, 15 comtés; région de Québec, 36 comtés) ainsi que les noms, adresse et occupation de chacun des candidats libéraux officiels choisis

ILE DE MONTREAL

Comtés Provinciaux	Nom du candidat	Adresse
JACQUES-CARTIER	**Dr. C.-E. Aimé Kirkland, M.A.L.**	133, 4ième ave., Ville St-Pierre
JEANNE-MANCE	**Me J.-Paul Noël, avocat**	Bur.: 460 St-Jean, Rés.: 2310 est, Beaubien
LAURIER	**Me Germain Charland, avocat**	57 ouest, St-Jacques, 6541 St-Denis.
LAVAL	**Jean Rochon, optométriste**	437, est, Boul. Gouin
MAISONNEUVE	**Alcide Montpetit, contremaître**	2058 Davidson
MERCIER	**Dr. Ruben Lévesque, médecin**	1003 est, Boul. St-Joseph
NOTRE-DAME DE GRACE	**Com. Paul-W. Earl, M.A.L. - Commission Merchant**	5145 Côte St-Luc, app. 27
OUTREMONT	**Hon. Henri Groulx, M.A.L. Ph. chimiste**	262 Bloomfield
STE-ANNE	**George O'Reilly, Cartage Contractor**	1387 Ave. Foch, Bur.: 1489 Wellington.
ST-GEORGE-WESTMOUNT	**George C. Marler, Leader de l'Opposition Parlementaire à l'A. L.**	360 ouest, St-Jacques, Rés.: 1559 McGregor
ST-HENRI	**Phil. Lalonde, promoteur**	4805 Dagenais
ST-JACQUES	**Dr. Ls-Phil. Desrochers, Médecin**	418, est, Sherbrooke, Rés.: 266 Outremont
ST-LOUIS	**Dave Rochon, M.A.L. Courtier Assurances**	5011 Ave du Parc, 5418 Jeanne-Mance
STE-MARIE	**Yvon Dupuis**	Comité Central: 1378 Ste-Catherine Est, Rés.: 1270 Maisonneuve.
VERDUN	**Lionel Ross, C.R., avocat**	3755 Wellington
ABITIBI - EST	**Paul-Emile Gagnier, Ing. minier**	1192 Boul. Forest, Val D'Or.
ABITIBI - OUEST	**Alcide Courcy, Agronome**	Macamic
ARGENTEUIL	**Bernard Gosselin, Technicien en chef du Lab. de Chimie C.I.L. de Brownsburg**	Lachute
BAGOT	**Henri Messier, maire - cultivateur**	St-Pie
BEAUHARNOIS	**Wilbrod Lessard, sec.-arch. et agent d'affaires chez . W. Kilgour Limitée.**	27 Boul. Lussier, Beauharnois
BERTHIER	**Me A. Sylvestre, C.R., avocat**	175 et 177 Frontenac, Berthierville.
BROME	**Raymond Lanctôt, Ing. P.**	West Brome - Lanctôt Garage Cowansville.
CHAMBLY	**Albert Bélanger, maire, marchand général**	175A St-Louis, Ville Lemoyne
CHATEAUGUAY	**Honoré Mercier, voyageur**	640 Ville de Léry, Châteauguay.
COMPTON	**Gérard Bergeron, marchand**	69, Angus, - East - Angus.
DEUX - MONTAGNES	**Alfred Marsil, cultivateur**	R. R. No. 2 - Rang du Lac, St-Eustache.
DRUMMOND	**J.-Bernard Ernest Pinard, avocat**	Bur.: 217 Hériot, Rés.: 123 Hériot - C. P. 175 Drummondville.
GATINEAU	**J.-Edgar Merleau, Agent d'assurances**	Maniawaki - 52 Commerciale.
HULL	**Ls-Philippe Mercier, Courtier**	78½ Hôtel de Ville - Hull.
HUNTINGDON	**Myles Tillotson, cultivateur**	Dewittville.
IBERVILLE	**Armand Goyette, pharmacien**	17-5e Ave., - Iberville.
JOLIETTE	**Me GEORGES LAPALME Chef du Parti Libéral Provincial**	Bur.: 556 Manseau, Rés.: 126 Beaudry - Joliette.
LABELLE	**Dr. Gustave Roy**	Rue La Madone - Mont-Laurier
L'ASSOMPTION	**Frédéric Coiteux, cultivateur**	Repentigny.
MASKINONGE	**Dr. Avelin Dalcourt, Médecin - chirurgien**	4, St-Laurent - Louiseville, P.Q.
MISSISQUOI	**Dr. Jos. Hervé Boileau**	Bedford, Co. Missisquoi.
MONTCALM	**Dr. Bruno Charbonneau, dentiste**	St-Esprit, Comté Montcalm.
NAPIEREVILLE - LAPRAIRIE	**Eugène Vermette, agronome**	25, rue St-Jean, Laprairie.
NICOLET	**René Blondin, notaire**	Bécancour.
PAPINEAU	**Florent Morency, Agronome et gérant**	26, Bélanger - Buckingham.
PONTIAC	**Dr. Earl McWowall**	Shawville.
RICHELIEU	**GERARD COURNOYER, avocat**	91, rue du Roi - SOREL.
RICHMOND	**Emilien Lafrance, Agent d'immeubles**	Danville - rue Académie.
ROUVILLE	**Ligouri Berthiaume, cultivateur**	Rue Notre-Dame - St-Césaire.
ROUYN - NORANDA	**Edgar Turpin, Entrepreneur - forestier**	104 est, Rhéaume - Rouyn.
ST-HYACINTHE	**Adelstan Bouchard, avocat**	Rés.: 1355 St-Pierre, Bur.: 1750 Des Cascades, St-Hyacinthe.
ST-JEAN	**Alfred Granger, industriel**	146, St-Jacques - St-Jean.
SHEFFORD	**Gaston Ledoux, chef ouvrier**	288 Robinson - Granby.
SHERBROOKE	**Jacques Lagacé, notaire**	Bur.: 62 Wellington N. Rés.: 58 Queen
STANSTEAD	**Victor Morin, marchand**	Beebe
TEMISCAMINGUE	**Paul-O. Goulet, industriel**	Fabre Station
TERREBONNE	**Me Claude Prévost, C.R.**	Rés.: 247 Kensington, Bur.: 460 St-Jean - Montréal.
TROIS - RIVIERES	**J.-Alf. Mongrain, maire, Agent d'assurances**	Bur.: 77 Des Forges, Rés.: 1899 Notre-Dame.
VAUDREUIL - SOULANGES	**Laurier Léger, secrétaire**	Rue Principale.
VERCHERES	**Arthur Dupré, maire M.A.L. - Garagiste**	Beloeil, 195 St-Jean-Baptiste.
YAMASKA	**Alcide Lacharité, Agronome Avicole**	St-François du Lac.

DISTRICT DE QUEBEC

ARTHABASKA	**Albert Morissette, Prés. de la Comm. Scolaire et industriel**	43, Notre-Dame est, Victoriaville, P.Q.
BEAUCE	**Dr. Eugène Fortin St-Victor de Beauce médecin, chef créditiste**	Maniwaki.

(suite à la page 11)

"Les Affaires de l'Etat"

Allocution du Premier Ministre, sur le réseau français de Radio-Canada, le 20 mai 1952.

Chers concitoyens,

Trois ans et demi se sont écoulés depuis que l'on m'a confié la direction du gouvernement de notre pays.

Il y a trois ans à peine, le gouvernement exposait sa politique au peuple à l'occasion d'une élection générale et vous avez alors décidé de nous confier une fois de plus la responsabilité de cette partie de vos affaires qu'on appelle les affaires de l'Etat.

Les mots d'ordre de notre politique demeurent toujours: Unité, Sécurité et Liberté.

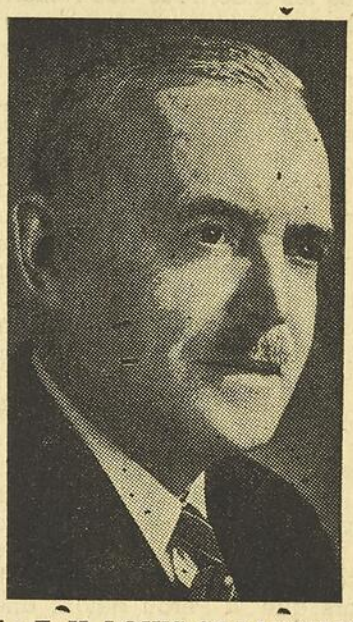

Le T. H. LOUIS ST-LAURENT

Chef du parti libéral et Premier Ministre du Canada.

Nos adversaires politiques eux-mêmes ne nient pas que notre pays soit plus uni que jamais et que nous soyons plus fiers que jamais d'être Canadiens.

Je ne crois pas que les Canadiens se soient jamais montrés plus respectueux des droits et des opinions, et même des préjugés, de leurs concitoyens. Aucune majorité n'a cherché à empiéter sur les droits d'une minorité, et aucune minorité n'a tenté d'imposer sa volonté à la majorité. Au Canada même notre liberté n'a jamais été mieux assurée.

L'unique menace qui pèse sur notre liberté vient de l'extérieur, de ceux qui sont les ennemis de la liberté partout.

C'est pourquoi notre principale préoccupation a été la sécurité. Nous avons jugé qu'il était de notre devoir de faire tout notre possible pour prémunir le pays contre toute attaque ou menace d'attaque.

Heureusement, le Canada n'a pas été attaqué, et jusqu'à maintenant aucune menace directe n'a été dirigée contre notre territoire.

Eh bien NOUS VOULONS QU'IL EN SOIT TOUJOURS AINSI.

Nous voulons mettre le Canada à l'abri de toute attaque, mais les Canadiens ne sauraient à eux seuls réunir des forces suffisantes pour la protection efficace de notre pays.

C'est pour cela que nous avons estimé que le Canada avait intérêt à collaborer avec d'autres nations pour assurer le salut de tous.

C'est pour cela que notre pays est devenu membre de l'Alliance de l'Atlantique-Nord.

Nous en faisons partie depuis trois ans, et jusqu'ici il n'y a pas eu de guerre mondiale, bien que l'agression en Corée nous ait fait voir nettement l'étendue du danger. L'autre jour un autre incident venait encore nous rappeler que le danger subsiste.

Vous savez tous qu'un avion de chasse soviétique a ouvert le feu sur un avion civil français qui effectuait un vol pacifique à destination de Berlin. C'est presque un miracle qu'aucun passager n'a été tué, mais une pauvre Allemande a été blessée par un gros éclat d'obus.

Voilà que nous montre jusqu'où peut aller l'agresseur éventuel en fait de provocation.

C'est un sinistre rappel de ce que les nations libres pourraient attendre de l'impérialisme communiste si elles n'avaient pas de force militaire.

Il va sans dire que ce n'est pas uniquement la sécurité nationale qui nous préoccupe. **Nous avons également à coeur la sécurité de la famille et celle de l'individu.**

Si nous voulons jouir de sécurité personnelle, si nous voulons avoir quelque sécurité pour nos familles et nos enfants, nous devons faire notre part pour prévenir une autre guerre mondiale, et c'est là la tâche la plus importante à laquelle votre gouvernement doit se consacrer.

Voilà pourquoi le Canada s'est associé aux mesures collectives de police prises par les Nations Unies pour faire échec à l'agression en Corée.

Bien que nos soldats, nos marins et nos aviateurs se soient toujours admirablement comportés lorsqu'ils ont eu à se battre, nous les Canadiens ne sommes pas un peuple militaire.

Nous n'aimons pas qu'il nous faille garder des troupes en Corée; envoyer des soldats et des aviateurs canadiens en Europe; employer notre richesse et nos énergies à fabriquer des armes; mais nous consentons à faire ces sacrifices afin de permettre aux Canadiens de notre génération et de celles qui la suivront de vivre leur vie dans la paix et la liberté.

Tous les partis au Parlement ont appuyé les mesures prises par le Gouvernement pour assurer la défense et la sécurité du Canada. En réalité, les autres partis politiques ont dû approuver la plupart de nos décisions importantes parce qu'ils les savaient conformes à l'intérêt public. En somme, leur critique consiste à dire que nous faisons mal les choses qui sont bonnes en soi.

Les partis de l'opposition votent pour nos programmes puis protestent contre les impôts qu'il faut prélever pour en payer le coût.

Quant à nous, du gouvernement, nous n'aimons pas plus les impôts que vous. Mais nous croyons que c'est notre devoir, en tant que vos mandataires, de ne pas vous farder la vérité.

Nous n'allons pas prétendre, comme certains autres inclinent à le faire, **que vous pouvez avoir toute la sécurité voulue sans qu'il vous en coûte.**

Chaque sou que le Gouvernement dépense sert, soit à procu-

(suite à la page 13)

Ce qu'Ottawa et Toronto font ensemble et que M. Duplessis refuse de faire pour le logement

Dans une récente "Lettre d'Ottawa", on expliquait comment, si elle avait signé, sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation, un accord avec le gouvernement fédéral, l'administration de M. Maurice Duplessis aurait pu, entre bien d'autres choses, éviter aux nouveaux petits propriétaires du "Village Champlain" le drame que leur fait vivre l'obligation où ils se trouvent, de ce temps-ci. d'avoir à payer à la muncipalité de Montréal $45 par mois en taxes d'améliorations locales.

Ottawa, en effet, si le régime duplessiste avait, on le répète, consenti à s'entendre à ce sujet avec lui, aurait à lui seul fait les frais de 75 p. 100 du coût de toutes les rues, de tous les trottoirs, de tous les égoûts, etc. . . . , que Montréal a dû construire au "Village Champlain". Les autres 25 p. 100 de la dépense auraient pu être acquittés soit par la ville soit par la province. Et il serait résulté de cet arrangement que les gens du "Village Champlain", et d'ailleurs dans la province, qui se sont acheté une modeste maison, à des conditions qu'ils pouvaient rencontrer, ne se heurteraient pas aujourd'hui à l'atroce problème financier que l'on sait.

On avait dit, dans le même papier, que le gouvernement progressiste - conservateur de l'Ontario n'hésitait pas à faire profiter ses municipalités des nombreux avantages que l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation leur offre: aménagement de terrains munis de tous les services indispensables pour la construction de nouveaux logements; construction, par la Société centrale d'hypothèques et de logement, d'habitations à louer à des taux économiques ou même à des taux subventionnés par l'Etat; suppression des taudis, et tout cela aux frais d'Ottawa, dans la proportion de 75 p. 100 toujours, les seuls autres 25 p. 100 devant être chargés à la province ou à la municipalité ou aux deux à la fois.

Le régime de M. Leslie Frost continue de mettre rudement à contribution ce fameux article 35 de la lai nationale sur l'habitation pour venir généreusement en aide à ses grandes et à ses petites villes.

Le 18 juin, en effet, c'est encore tout frais, M. Greisinger, ministre de l'Urbanisme et du Développement économique et industriel dans le cabinet de M. Frost, annonçait, à Toronto, que le gouvernement ontarien va désormais payer 25 p. 100 de toutes les dépenses que l'on effectuera dans les muncipalités de l'Ontario pour bâtir des maisons à louer, à un loyer payant ou non, en vertu de l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation.

Cela veut dire que dorénavant, dans toutes les villes de l'Ontario qui le désireront, la Société centrale d'hypothèques et de logements construira des maisons à louer. Le coût de ces maisons sera acquitté en entier par Ottawa et l'Ontario, 75 p. 100 par le premier, 25 p. 100 par le second. Les municipalités n'auront pas un cent à payer puisque les terrains, sur lesquels s'élèveront ces maisons à louer, seront aussi aménagés et munis de tous les services nécessaires, rues, trottoirs, aqueduc, égouts, etc. . . ., aux mêmes conditions: 75 p. 100 de la dépense défrayée par Ottawa et 25 p. 100 par la province.

Ces maisons seront censées se louer assez cher pour que les gouvernements fédéral et ontarien ne perdent pas d'argent dans l'aventure. Toutefois, si le gouvernement ontarien le veut bien, ces loyers seront subventionnés par l'Etat. Autrement dit, s'il faut les louer $50 par mois pour qu'ils fassent leurs frais et si Toronto décide qu'ils se loueront $40., afin d'aider les gens à revenus modestes à les occuper, la perte de $10 par logement qu'il faudra encaisser chaque mois, sera absorbée au rythme de $7.50 par le gouvernement fédéral et de $2.50 par le gouvernement canadien.

Avant la déclaration du 18 juin de M. Greisinger, les municipalités ontariennes qui voulaient bénéficier des propositions de l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation devaient acquitter 7½ p. 100 de la dépense. 17½ p. 100 l'étant par la province et les 7 5p. 100 qui restaient par Ottawa.

Tout cela on l'aurait depuis deux ans à Montréal et dans toutes les autres municipalités québecoises, si M. Duplessis n'avait pas fait et ne faisait pas encore sur le dos des contribuables québecois sa fallacieuse et désastreuse campagne d'autonomie pour rire.

Non seulement les gens du Québec n'obtiennent rien des dispositions généreuses de l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation mais, comme administrés canadiens, il leur faut payer en taxes fédérales leur part de toutes les dépenses qu'Ottawa consent à ce propos dans le reste du pays.

Grâce à M. Duplessis ils aident les Ontariens à mieux se loger et ils sont eux-mêmes privés de l'aide que les Ontariens et les autres Canadiens ne demanderaient pas mieux que de leur apporter pour qu'ils puissent, eux aussi, se mettre un toit convenable au-dessus de la tête.

Ce sera là un autre compte à régler le 16 juillet.

Maurice NANTEL.

"Le Canada"

LES CANDIDATS LIBERAUX DES 92 CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES DU QUEBEC, EN VUE DES ELECTIONS PROVINCIALES DU 16 JUILLET PROCHAIN.

(suite de la page 10)

Comtés provinciaux	Nom du candidat	Adresse
BELLECHASSE	Dr. Laurent Lizotte, médecin	St-Raphaël P.Q.
BONAVENTURE	Me André Dubé, avocat	New Carlisle, P.Q.
CHAMPLAIN	Me Jacques Lacoursière, avocat	Bur.: 1267 Hart, Rés.: 190 Bonaventure, Trois-Rivières.
CHARLEVOIX	Me Antonio Gervais, C.R., avocat	La Malbaie, P.Q.
CHICOUTIMI	J.-H. Gaudreault, Comptable à l'Aluminium	22 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi, P.Q.
DORCHESTER	Hidola Légaré, Agent d'assurances, échevin de la cité de Québec	1985 D'Assise - Québec.
FRONTENAC	Dr. Gérard Noël, médecin	St-Gédéon - Comté Frontenac.
GASPE - NORD	J.-Robert Lévesque, marchand général, cult.	Ste-Anne des Monts.
GASPE - SUD	Me Terrance Pidgeon, avocat	Gaspé.
ILES DE LA MADELEINE	Me François Fournier, avocat	136 Boul. Langelier, Québec,
KAMOURASKA	Elphège Veillet, Empl. de bureau C.P.R.	Cap aux Meules, Iles de la M.
LAC ST-JEAN	Me Louis Patrick Falardeau, Avocat	Québec - 492 Barty.
LAVIOLETTE	Joffre Pilon, maire de la Tuque	St-Joseph d'Alma.
LEVIS	Me Raynold Bélanger, avocat	La Tuque.
L'ISLET	Me Georges Pelletier, avocat	117 Côte du Passage, Lévis.
LOTBINIERE	Dr. Raymond Lemay, medecin	72, Côte de la Montagne - Québec.
MATANE	Alphonse Cormier, agent d'emploi	St-Jean Deschaillons.
MATAPEDIA	Me Rosaire Bérubé, avocat	Matane, P.Q.
MEGANTIC	Albert Mathieu, Vice-prés. Féd. de l'amiante	Amqui, Matapédia, P.Q. Thetford Mines, P.Q.
MONTMAGNY	Dr. Clément Rouleau, Médecin vétérinaire	Montmagny, P.Q.
MONTMORENCY	Joseph Gignac, Agent d'assurances	11, Des Cerisiers, Québec.
PORTNEUF	Delphis Marois, Cult. et prés. de l'U.C.C.	St-Augustin, Comté de Portneuf.
QUEBEC - COMTE	Me J.-Jacques Bédard, avocat	300 - 9ième Ave. - Charlesbourg.
QUEBEC - EST	Antonin Marquis, pharmacien	501, 3ième Ave., Québec, P.Q.
QUEBEC - CENTRE	Gérard Marier, agent de fourrures	14, rue Ste-Famille - Québec, P.Q.
QUEBEC - OUEST	Me Jules Savard, C.R., avocat	34, Côte de la Fabrique, Québec.
RIMOUSKI	Me Alphonse Beaulieu, avocat	141, rue de l'Evêché, Rimouski.
RIVIERE DU LOUP	Dr. Alphonse Couturier, médecin	Rivière du Loup, P.Q.
ROBERVAL	Emile Vincent, maire Cult. et Préfet	Albanel.
SAGUENAY	Rodrigue Thibault, comptable	Ste-Anne de Portneuf.
ST-MAURICE	Me René Hamel, avocat Ex. M. P. - Bloc Popu.	Shawinigan Falls, P.Q.
ST-SAUVEUR	L'Hon. Wilfrid Hamel, comptable	83, rue St-Luc, Québec, P.Q.
TEMISCOUATA	Me Horace Philippon, C.R., avocat	Casier Postal 88, N.-Dame du Lac, Témiscouta, PQ..
WOLFE	Dr. Gérard Lemieux, médecin	Weedon, P.Q.

LES AFFAIRES DE . . .

(suite de la page 8)

vieillesse, et qu'ils sont disposés à y mettre le prix.

Mais il faut tenir compte des frais qu'entraînent toutes ces bonnes choses. Selon notre programme à nous, sécurité et développement doivent marcher de pair.

Partout où je vais, dans tout le Canada, presque tous ceux avec qui je cause reconnaissent qu'IL N'Y A PAS DE PAYS AU MONDE OU IL FASSE SI BON VIVRE. Et il y a bien des étrenner des services au peuple canadien, soit à rembourser une partie de l'énorme hypothèque dont deux guerres mondiales ont grevé notre pays sous la forme de sa dette nationale. Et plus nous pourrons amortir la dette nationale, mieux nous nous en trouverons dans l'avenir.

Si l'agriculture ne jouit pas d'un degré de prospérité raisonnable, s'il n'existe pas un haut niveau d'emploi dans l'industrie, si nous n'exploitons pas vigoureusement nos ressources et si notre commerce n'atteint pas un volume élevé, nous n'aurons pas le revenu national voulu pour assurer aux familles et aux particuliers du pays la véritable sécurité.

. . . nous avons vu pendant les quatre dernières années l'exploitation des ressources et la productivité de notre pays prendre un essor prodigieux.

Bien entendu, le Gouvernement ne peut pas s'attribuer tout le mérite de cet immense développement. **Mais nous pouvons dire à bon droit** que si ceux qui ont des capitaux à placer et les chefs d'entreprises n'avaient pas eu confiance dans l'économie canadienne, dans les institutions canadiennes et dans la solidité foncière des programmes financiers et économiques du Gouvernement canadien, nous n'aurions pas connu cette activité d'après-guerre.

Or, c'est ce fort accroissement de notre productivité, et de notre production réelle d'une année à l'autre, qui nous a permis, sans trop gêner l'économie canadienne, de verser les allocations familiales, d'appliquer l'assurance - chômage, de fixer des prix minimums pour les produits de la ferme et de la pêche, et de prendre les autres mesures de sécurité sociale que notre population réclamait.

C'est grâce à cette confiance bien justifiée dans l'avenir qu'il nous a été possible d'établir, en janvier dernier, un régime de sécurité du vieil âge qui est le plus complet au monde.

Nos adversaires politiques parlent toujours de folles dépenses et d'impôts élevés. Rien n'empêche qu'ils ont voté en faveur de tous les services pour lesquels nous payons des impôts.

Il ne se passe guère de jour au Parlement sans qu'un député conservateur ou CCF propose quelque nouvelle dépense à laquelle le gouvernement doit s'opposer parce que nous ne pensons pas que les contribuables voudraient payer des impôts plus élevés.

Les Canadiens, j'en suis convaincu, sont disposés à payer les impôts nécessaires pour prévenir une autre guerre mondiale; je suis convaincu que la plupart des Canadiens tiennent aux mesures de sécurité sociale: allocations familiales, assurance - chômage, pensions de gers qui partagent cet avis.

Dans l'administration des affaires de l'Etat, nous nous sommes efforcés, partout et toujours, de consolider l'unité, d'accroître la sécurité, d'affermir les libertés et les perspectives d'heureux avenir du peuple canadien. En travaillant à cette tâche, nous n'avons rien négligé pour rester dignes de la confiance que vous nous avez témoignée par vos suffrages en 1949.

JOFFRE GAGNON
Comptable public enregistré
111, rue George SOREL Tél.: 4277

Le R. P. Jean-Baptiste Langlois . . .

(Suite de la page 7)

insectes sont fort incommodants pour tous les étrangers qui se rendent là-bas.

Comme nous l'avons dit déjà, il n'est possible de pénétrer cette forêt, qu'en suivant les cours d'eau. C'est ce qu'ont fait les Franciscains du Canada, pour se rendre auprès des populations qui habitent par petits groupes sur les rives des nombreuses rivières. Ces populations sont un mélange de plusieurs races. Ils parlent une langue qui dérive de la langue des Incas. Sur les hauts plateaux des Andes, il y a encore des descendants de ces Incas qui paissent leurs troupeaux d'alpacas, les lamas ou de moutons, inconscients de leur grandeur passée. Au Pérou on parle la langue espagnole comme d'ailleurs dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud, à l'exception du Brésil, où on parle le portugais.

Pour se rendre à Ste-Clothilde, sur le Napo, tributaire de l'Amazone, il faut monter le cours du grand fleuve et du Napo. On peut accéder aussi, de nos jours, par la voie du Pacifique, en prenant l'avion, de Lima à Iquitos, et de là, par eau jusqu'à Ste-Clothilde. C'est de cette façon que s'est effectué le voyage de retour du R. P. Langlois, et de Mlle Lucie Langlois.

Nous avons vu que la mission des RR. PP. Franciscains du Canada au Pérou comprend une préfecture apostolique. Le premier Préfet Apostolique fut le R. P. Damase Laberge, o.f.m. Mgr Laberge quittait le pays, le 17 juillet 1946, à bord du yacht "Le Gaulois". Après avoir dépassé la pointe extrême de la Floride, il s'engageait en mer, longeant les côtes de l'Amérique du Sud. Mais sur les côtes de Georgetown, en Guyanes Anglaises, à la suite d'une méprise sur les lumières de terre, le yacht fit naufrage, entraînant la perte de tout ce qu'il emportait. Comme on le sait, Mgr Laberge eut la vie sauve. La préfecture apostolique des Franciscains du Canada comprend plusieurs missions ou paroisses prospères, entre autres celle de Ste-Clothilde, où se dévoue sans compter, le R. P. Langlois. A San Pablo, sur l'Amazone, il y a une léproserie qui compte plus de trois cents lépreux. Ce sont les Soeurs Hospitalières de St-Joseph, de la Vallée - Lourdes, du Nouveau-Brunswick, qui dirigent cette léproserie, et se penchent avec tant de sollicitude sur ces pauvres malades. Ces soeurs hospitalières, comme nous le savons, sont du même ordre religieux que les soeurs qui dirigent l'Hôtel-Dieu, de notre ville. Le R. P. Langlois a fait un stage à cette léproserie.

Si ces quelques notes, glanées au hasard, ont pu jeter un jour nouveau sur l'oeuvre que poursuivent au lointain Pérou le R. P. Langlois et les autres missionnaires, qui portent aux peuplades perdues dans l'immensité de la forêt, l'Evangile du Christ, nous n'en espérions pas plus.

Puisse le retour du R. P. Langlois parmi nous, après un séjour de près de sept ans là-bas, nous faire comprendre toute la grandeur et le sublime, de l'oeuvre de l'évangilisation, dans le monde.

Lorsque, à l'automne, le R. P. Langlois retournera vers les âmes confiées à son zèle, nous saurons mieux vers quel endroit il vogue.

Questionnaire Canadien

1. Quel est le plus important minerai dans les Maritimes ?
2. Quelle distance y a-t-il entre les frontières nord-sud et sud-ouest du Canada ?
3. Les divers gouvernements au Canada ont dépensé l'an dernier $800 millions, $2.6 milliards ou $5 milliards ?
4. Des 40 cents payés pour un paquet de cigarettes, la taxe fédérale est de: 5 cents, 15 cents ou 25 cents ?
5. Quelle distance tient la première place pour l'embauchage, le total des gages payées, la valeur de la production, les exportations, et le placement de capitaux ?

Pour réponses, voir page 15

CHALEUR
plus rapide • plus facile • plus propre
DANS VOTRE POÊLE

avec un
SILENT GLOW
BRÛLEUR À L'HUILE

Pas de cendre, de suie, de poussière, de feux qui s'éteignent dans votre poêle de cuisine! Garanti pour cinq ans par les manufacturiers. Plus de 400,000 en usage actuellement.

Dollard Larochelle
115 Charlotte Tél.: rés. 2088
Représentant expert et licencié pour
RICHELIEU-VERCHERES
Tél.: 3763
Service: Jour et nuit

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

Puissance accrue de la Peribonka

pour développer les ressources du Saguenay

BIENTÔT, dans la région du Saguenay, la plus forte concentration d'énergie électrique qui soit au monde sera plus puissante encore.

Il s'y trouve présentement des installations hydroélectriques d'une capacité dépassant deux millions de chevaux-vapeur. Quand les deux immenses usines génératrices de la Peribonka seront terminées — à la Chute-à-la-Savane et à la Chute-du-Diable — cette capacité sera portée à plus de deux millions et demi! Elle permettra d'augmenter la production d'aluminium déjà phénoménale de cette région (qui compte, à Arvida, l'usine d'aluminium la plus importante au monde) et fournira de l'énergie hydroélectrique à nombre d'autres industries.

LE SAGUENAY n'offre qu'un exemple entre mille de la prodigieuse production d'électricité de la province de Québec — production qui est à la base de notre énorme expansion industrielle. Le développement continuel de nos ressources hydroélectriques a fait du Québec un des plus grands pays industriels qui soient, et a puissamment accru pour ses habitants les chances de succès et de prospérité dans tous les champs d'action.

D'autres ressources encore plus considérables, et déjà connues, n'attendent qu'à être exploitées. Leurs riches promesses seront bientôt réalisées.

Cette réclame fait partie d'une 2e série publiée par

Molson's

pour célébrer le magnifique développement de la province de Québec

M. Antoine Ouellet appui M. Lapalme

Nous recevons la mise au point suivante de M. Antoine Ouellet, qui se passe de commentaires dans sa sobre éloquence:

Le 27 juin 1952.

M. le Rédacteur,
"Le Canada",
Montréal, P.Q.

Monsieur le Rédacteur,

La rumeur a circulé et circule encore dans Québec à l'effet que je serais candidat indépendant ou indépendant Union Nationale dans la présente élection.

Je m'empresse de démentir cette rumeur qui est fausse et non fondée.

Il est toutefois vrai que je m'occuperai de politique provinciale, mais tout comme la grande majorité de la population de la province, je supporterai Me Georges Emile Lapalme, chef du parti libéral et ses candidats, afin de nous débarrasser du régime dictatorial actuel.

Je vous prie de me croire toujours,

Votre tout dévoué,
Antoine OUELLET.

"Le Canada".

Les livres de la semaine

André Maurois: Lelia ou la vie de George Sand

Que connaissons-nous de George Sand? Je ne dis pas de ses oeuvres qu'on ne lit plus guère, il faut bien l'avouer (et l'on assure que nous avons tort), mais de sa vie qu'on prétend connaître . . . Elle a sa légende et l'on s'en contente: ses démêlés avec son mari, sa liaison avec Jules Sand qui va l'orienter vers la littérature, Musset et le pénible épisode de Venise, Chopin . . . Si l'on y ajoute Aurélien de Sèze, son premier "grand amour" et Michel de Bourges, on aura, quand on aura cité son amour pour ses enants, à peu près tout dit. C'est peu.

Cette indigence est d'autant plus étonnante qu'on a beaucoup écrit sur elle - même, — sans compter une bonne partie de son oeuvre où elle c'est racontée d'une manière plus ou moins romancée.

André Maurois qui vient de lui consacrer une biographie, **Lélia ou La Vie de George Sand,** a consulté tant d'ouvrages et de documents que la bibliographie occupe neuf pages de son propre livre.

On n'avait guère tiré de cette vaste bibliothèque tout ce qu'elle contient. Après André Maurois dont on connaît le savoir-faire en matière de biographie, il semble bien qu'il restera assez peu à glaner dans cette vie ...

L'auteur de **Lélia ou La Vie de George Sand** s'est forcé de nous "expliquer" cette existence. Ce n'était pas chose facile. N'était-elle pas l'héritière de tous ces aïeux qui, par quelque côté, furent des personnages assez extraordinaires? C'est en scrutant l'**Histoire de ma Vie,** le **Journal,** la **Correspondance** que le biographe a dégagé les principaux éléments de cette existence.

Toute sa vie, George Sand, pour se mettre dans le ton de son époque, a volontiers porté ses sentiments jusqu'à l'exaltation. Adolescente, elle ne rêvait que dévouement. Quand elle épousa le baron Dudevant, elle écrivit à une amie une lettre ou elle traçait la ligne de conduite d'une épouse qui aurait pu être une sainte, mais certainement pas une amoureuse. Plus tard, elle chercha dans l'amour des effusions sentimentales que sa nature s'obstina à lui refuser. Quand elle se lança dans la politique enfin, c'est plus son coeur qu'elle laissa parler que sa raison; ses sentiments la placèrent aussitôt du côté des faibles et des opprimés. George Sand a été une ardente socialiste dont l'influence a été prépondérante à son époque.

Elle mit de la passion jusque dans son rôle de grand'mère. Mais partout, se mêlait à ses élans un besoin de protéger et de dominer qui n'était pas du goût de tout le monde. Dans ses amours, aussi nombreuses que variées, elle n'a jamais cessé de considérer ses amants comme de petits enfants. On sait qu'elle entoura Chopin de soins maternels. Aussi n'est-il nullement étonnant que cette confusion des sentiments devait l'amener fatalement à des échecs.

Le propos d'André Maurois n'était pas d'étudier l'oeuvre de George Sand. Cependant, comme elle fut, toute sa vie, un bourreau de travail, le biographe fait de fréquentes incursions parmi les oeuvres de son héroïne. C'est pour constater que malgré ses dix heures de travail par jour et les cent quarante volumes qu'elle a entassés presque sans se relire, son oeuvre nous laisse aujourd'hui indifférents et prête même à sourire.

Mais le personnage reste bien vivant. De la part d'André Maurois, on ne pouvait s'attendre qu'à une réussite. **Lélia ou La Vie de George Sand** fait fort bonne figure à côté d'**Ariel ou la Vie de Shelley,** qui a consacré la réputation du biographe, et de **La Vie de Disraeli,** sans oublier son **Lyautey,** son **Voltaire,** son **Châteaubriand . . .** Avec cette femme qui fut un grand homme, il traite d'égal à égal. Son admiration a de justes limites, car il sait découvrir sous l'éloquence de certains mots, certaine détresse qu'on essaie de dissimuler. Désormais, il sera difficile de se passer de cet ouvrage si l'on veut retrouver de George Sand une image exacte, sincère, animée. Faut-il ajouter que le style d'André Maurois nuancé d'un soupçon de scepticisme donne tout son prix à la lecture de cette nouvelle biographie ?

George HENDRIX

"Lélia ou La Vie de George Sand", par André Maurois (Hachette, éditeur).

Le "Welcome Wagon" a commencé officiellement son travail de visites, en allant présenter ses hommages à une nouvelle fiancée: Mlle Marthe Larochelle, fille de M. et Mme Philippe Larochelle, engagée à M. Roger Brayton, U.S.N., inspecteur. On remarque sur cette photo Mme Phil. Larochelle, Mme L. Terreault, hôtesse du "Welcome Wagon" et Mlle Larochelle.

La Santé des Dents

Q.—Est-il nécessaire de subir l'extraction de mes dents, afin d'enlever un kyste qui s'est développé dans l'os de la mâchoire? Un kyste peut-il récidiver après avoir été extirpé ?

R.—Il est quelquefois possible de traiter les kystes sans procéder à l'extraction des dents. Le traitement est entièrement déterminé par le genre et la dimension du kyste. Quant le kyste est provoqué par une infection autour de la racine d'une dent, dont la pulpe est morte, l'extraction de la dent est obligatoire. Si le kyste en son entier, y compris sa membrane, est enlevé au moment de l'opération, il ne récidivera pas. Habituellement, une partie nouvelle de l'os se forme, prend sa place et la santé revient aux tissus voisins. Cependant, il est toujours beaucoup plus sage de vérifier l'état de toute la région par un examen aux Rayons X, un an après l'extraction des dents et du kyste, pour déterminer si toute la partie affectée a normalement guéri. Dans tous les cas normaux, la guérison se produit rapidement et le bon état dentaire peut être retrouvé en quelques semaines seulement.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Inc., 426 Boulevard St - Joseph est, Montréal 34, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre

(suite à la page 12)

Les Tripatouillages du régime Duplessis

Les duplessistes, ils l'avouent eux-mêmes, espèrent tirer leur réélection des comtés ruraux. Ils concèdent les comtés urbains aux libéraux, sachant que les gens des villes n'ont pas fini de digérer les méthodes cosaques d'Asbestos, l'emprisonnement de Rocque et les infractions répétées à la Loi des relations ouvrières et à la Loi des différends ouvriers.

Les duplessistes se sentent maudits par tous les ouvriers québecois, mais ils se disent, en fiche de consolation, qu'ils ont tellement "bourré" l'habitant que celui-ci se laissera convaincre sans peine. C'est là que les duplessistes commettent leur plus grave erreur, car les campagnes, comme les villes, en ont assez d'un régime qui leur coûte trop cher et ne leur réserve qu de flagrantes injustices.

Toutes les municipalités scolaires ont dû marcher l'épée dans les reins. On leur a imposé des écoles neuves à un prix exagéré dont l'octroi ministériel ne payait que l'exagération. Elles ont dû hausser leurs taxes et grever lourdement, pour des années à venir, la terre du cultivateur et la petite maison du rentier du village.

Tout cela ne serait même que demi-mal si on ne les avait forcées d'accorder à de grosses compagnies des commutations de taxes ruineuses pour les contribuables. M. Duplessis, du reste, n'a jamais paru cacher qu'il consacrait sa politique aux riches et ne réservait aux pauvres que ses soi-disant mots d'esprit.

D'un bout à l'autre de la province, 37 municipalités ont dû commuer les taxes foncières de 63 compagnies. Trois - Rivières, à elle seule, l'a fait pour 20 compagnies. N'était-il pas temps que Mongrain intervienne ?

Dans ces 37 municipalités, on trouve combien de milliers d'électeurs? Dans ces 63 compagnies, on compte combien de millions de piastres? Retenons bien que ce sont les ouvriers à petits salaires de ces grosses industries qui devront payer de leurs poches toute cette part de taxes scolaires que ne paieront pas les industriels qui les emploient.

Dans plusieurs villes de la province, on a dû compenser la perte de revenus occasionnée par ces commutations de taxes, par une taxe de vente pour fins éducationnelles. L'impôt scolaire sur les immeubles n'a pas suffi. Il a fallu taxer aussi les ventes dans les limites de ces municipalités.

Et là où le procédé duplessiste se révèle plus ignoble, c'est que dans la majorité des cas, ces commutations ont été accordées pour dix ans, quelque dix ou quinze mois avant qu'on ne construise l'école. De sorte que le coût de cette école neuve retombera entièrement sur les épaules des contribuables. Les industries n'y contribuent pas un seul sou.

Pour comble d'effronterie, M. Duplessis prit la peine, à la fin de chacune des lois qui légalisaient ces injustices, d'inscrire le libellé suivant: "Cette convention est subordonnée au fonctionnement normal de l'usine, au paiement de salaires raisonnables aux ouvriers; pourvu que des conditions de travail raisonnables leur soient faites".

Parmi ces grosses compagnies, une douzaine au moins ont tellement mal payé leurs ouvriers que ceux-ci ont dû faire la grève. Aucune ne s'est vu retirer le privilège de sa commutation de taxe. Aucune même ne l'a vu suspendre pour un terme quelconque.

Le financier Duplessis se préoccupe fort peu de l'habitant et de l'ouvrier. L'électeur peut rester maigre si la caisse reste obèse.

Ainsi donc, les duplessistes vont se battre à coups de piastres au cours des élections. Ils ont tripoté tellement d'argent, ils sont devenus tellement riches que le "Monetary Times" crivait dernièrement que Duplessis pouvait mettre $20,000,000 dans l'élection.

C'est cela qui scandalise le peuple, car il s'ensuit qu'en fin de compte, c'est son argent qui est rendu là. Et c'est ce qui fait que le 16 juillet prochain, le peuple fera payer chèrement à l'Union nationale ses tripatouillages des fonds publics.

"Le Clairon". Paul-N. FUGERE

PRÊTS
$50 à $1,000
sur votre signature seulement
● Dites-nous combien il vous faut.
● Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Vous choisissez votre mode de remboursement.
● Sans garantie négociable.
● Téléphonez ou venez aujourd'hui . . . Service rapide et courtois.
HFC HOUSEHOLD FINANCE
La plus importante et la mieux recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada
49, rue du Roi, suite 5, deuxième étage, téléphone 5535
SOREL, P.Q.

Succès scolaires

Parmi les élèves de 11ième année, à l'Ecole supérieure du Sacré-Coeur de cette ville, qui, cette année, se sont le plus distingués, ce sont Gilles Bergeron, avec une moyenne de 88,690; puis Jean - Pierre Dumas qui arriva 2ième; Yvon Lanciault, 3ième; René Desrochers, 4ième; Jean - Luc Goulet, 5ième; Jean Carignan, 6ième; et Raymond Comtois, 7ième.

En 10ième année, André Bergeron est arrivé 1er avec une moyenne de 76.50. Viennent ensuite Claude Gagnon, 2ième; Jean - Guy Boucher, 3ième; et Jean - Yvon Houle, 4ième. Cette classe comptaient 16 élèves.

Gilles et André Bergeron sont les fils de M. Donat Bergeron, de cette ville. Nos félicitations à ces jeunes.

LA SANTE DES DENTS . . .

(Suite de la page 11)

gratuitement d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner ses nom et adresse postale exacte et complète.

ILS SONT PREMIERS
Parce qu'ils sont les meilleurs !

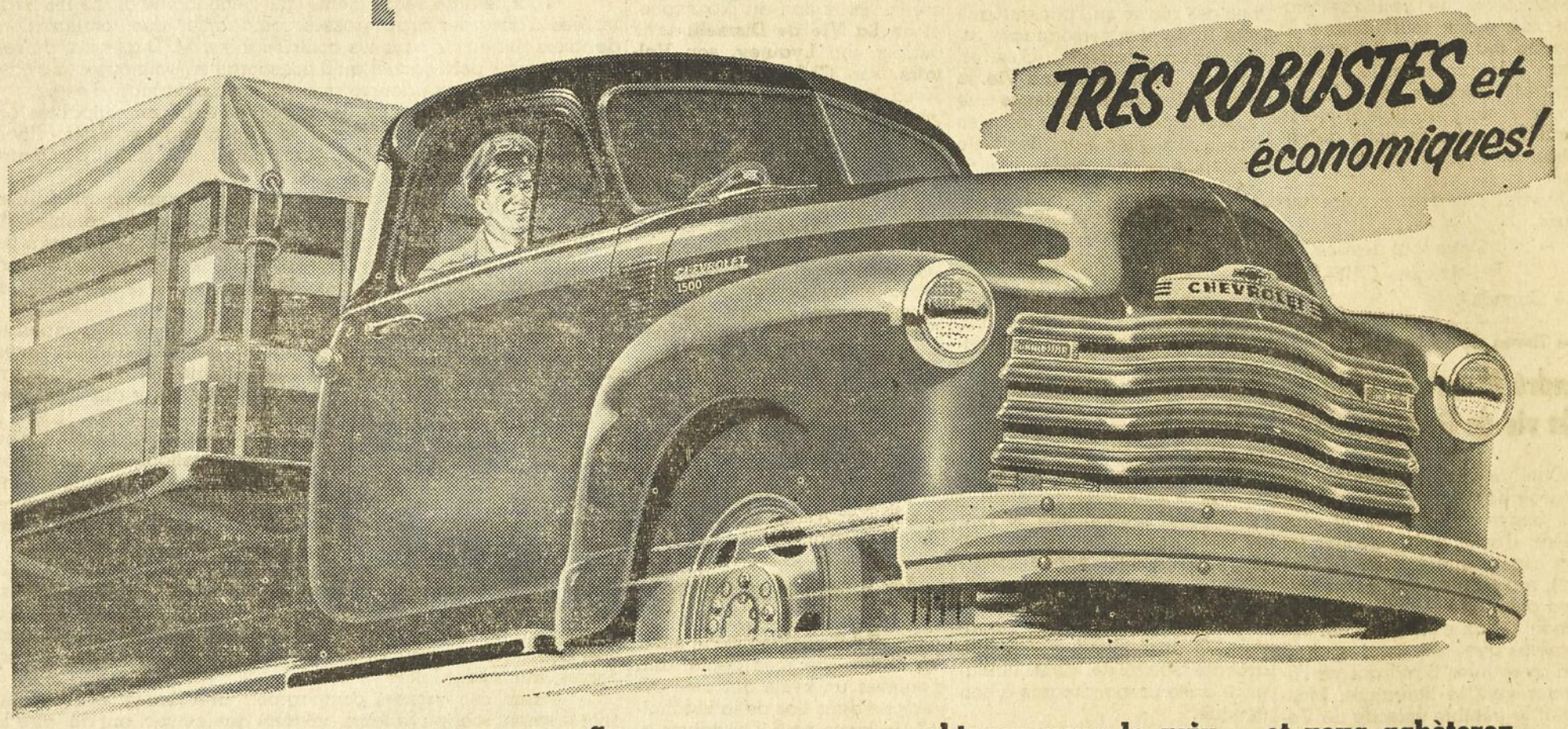

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CHEVROLET

premier en demande en valeur en ventes

IL SE VEND PLUS DE CAMIONS CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE MARQUE

Comparez ce que vous obtenez pour le prix... et vous achèterez le camion qui se vend le plus au Canada... le Chevrolet

Peut-être ne saviez-vous pas que les camions Chevrolet se vendent aujourd'hui beaucoup plus que toute autre marque.

C'est bien le cas au Canada . . . et il y a à cela de très bonnes raisons. On pourrait exprimer ainsi ce que cherchent la plupart des usagers de camions:

1) *Le prix doit être bas.* A quoi bon payer un montant additionnel que le camion devra regagner? *Les camions Chevrolet vous donnent davantage pour le prix.*

2) *Les frais d'entretien et d'usage doivent être bas.* Un camion est supposé vous faire gagner de l'argent, non pas en gaspiller. *Les camions Chevrolet sont très économiques en fait d'essence et d'entretien.*

3) *Le rendement du camion est extrêmement important.* Il doit avoir la capacité, la puissance et la robuste construction requises pour donner un rendement — efficace et économique. *Les camions Chevrolet sont conçus et construits pour vos charges.*

4) *Le camion doit être robuste, très durable.* Ce facteur est très important pour l'économie en général. *La valeur de revente des camions Chevrolet est traditionnellement supérieure à celle de tout autre camion en proportion de leur coût initial.*

Si ces considérations vous paraissent logiques, considérez attentivement les faits 1, 2, 3 et 4 ci-dessous. Voyez ensuite votre marchand Chevrolet aujourd'hui et il vous montrera comment un camion Chevrolet peut vous épargner de l'argent dans votre entreprise.

SUR LA ROUTE AVEC LA PLUS GROSSE CHARGE PAYANTE

Fait No 1

Plus grande valeur pour votre argent

Comparez un camion Chevrolet avec *tout autre camion* pouvant transporter les mêmes charges payantes. Jusque dans les moindres détails de construction, vous verrez que le Chevrolet vous donne beaucoup plus pour votre argent.

Fait No 2

Les plus faibles frais d'usage

L'économie des soupapes en tête épargne de l'argent dans les quatre moteurs excellents de Chevrolet, et le quadruple système de lubrification réduit la friction, l'usure et économise l'huile.

Fait No 3

Conçus et construits pour vos charges

Les camions Chevrolet sont construits pour répondre à vos exigences de charge payante. Cadre, essieux, ressorts, carrosserie, freins et puissance sont parfaitement équilibrés pour effectuer le travail au plus bas coût.

Fait No 4

Dépréciation inférieure, plus lente

Les camions Chevrolet obtiennent une meilleure valeur de revente ou d'échange que toute autre marque. Leur valeur marchande se maintient parce qu'ils conservent leur valeur inhérente; une autre preuve qu'ils sont les plus avantageux!

CT-4528F

Parlerie

"PEINTURE FRAICHE!"

J'ai passé une soirée fort intéressante tout dernièrement avec un professeur de Sciences économique. C'était un jeune homme bien, fort intelligent, qui fera sans doute sa marque dans ce domaine. Il déplorait le manque de curiosité de se élèves. "Je leur énonce les principes les plus complexes de l'économie, et pas un seul ne semble douter de la véracité ou du bienfondé de ce que je dis!"

Je lui fis pourtant remarquer que l'homme est naturellement curieux. On voit une affiche indiquant qu'on vient de peinturer un immeuble ou la porte d'une maison et aussitôt on touche du doigt pour voir si c'est bien vrai.

La personne qui lit un journal ne le fait pas toujours simplement pour satisfaire un apétit pour des histoires pas toujours propres, mais tout autant pour se renseigner et se tenir au courant de ce qui se passe autour d'elle.

Toutefois, il est bien vrai que cette curiosité "de la peinture fraîche" se limite passablement aux choses que l'on peut comprendre. Si une chose nous dépasse, on est prêt à admettre qu'elle existe ou qu'elle est vraie sans se donner la peine de vérifier par nous-même.

Si l'on nous dit que la bombe hydrogène est plus puissante que la bombe atomique, nous le croyons immédiatement, sans se fatiguer l'esprit à essayer de comprendre pourquoi. Par contre, si on nous dit que tel lanceur de la Ligue américaine est meilleur que tel autre lanceur de la Ligue nationale, il nous faut le prouver avec des statistiques et des comparaisons iréfutables.

On ne peut donc dire que l'homme en général n'est pas curieux, mais on pourrait peut-être affirmer quel homme a un esprit paresseux et qu'il limite sa curiosité à ce qu'il peut comprendre sans efforts.

Les protagonistes d'idées nouvelles ont donc beau jeu pour se faire des adeptes. Ils n'ont qu'à énoncer une idée nouvelle difficile à comprendre pour qu'aussitôt une foule de gens soient prêts à les accepter sans hésitation aucune.

Il est donc nécessaire à l'homme d'activer sa curiosité au point de s'intéresser plus aux choses qu'il ne comprend pas immédiatement et à tâcher de voir au-delà des apparences premières. Il lui faut se cultiver une méfiance et un doute naturel pour tout ce qu'il ne comprend pas du premier coup afin de se mettre dans la tête une fois pour toute que tout ce qui brille n'est pas or.

LE SORELOIS pénètre partout

Causerie de M. Alban Flamand

Mesdames,

Messieurs,

rald Clark, journaliste au

L'un des scandales qui, à mon sens, nous montre le mieux la Nationale, c'est celui de la barbotte de la Côte de Liesse.

mentalité duplessiste de l'Union

Le 19 mai 1951, Monsieur Gé- Standard de Montréal, relatait, dans un article de plusieurs pages, les constatations d'une enquête personnelle, sur cette fameuse barbotte. Il y racontait, entre autre choses, qu'un jour trois bandits, mécontents des racketers qui opéraient cette maison de jeu, décidèrent d'y faire un hold-up.

Ils exécutèrent en fait leur projet et se sauvèrent avec plusieurs milliers de dollars. Mais, comme ça n'avait pas semblé impressionner grandement ces messieurs de la pègre, ils complotèrent d'y retourner une deuxième fois. Cette fois-là, ils en furent pour leurs frais, car à leur arrivée à la Côte de Liesse, on les attendait de pieds fermes. Les tenanciers de la barbotte, armés jusqu'aux dents, de revolvers, de fusils, de mitraillettes, avec tout un détachement de la Police Provinciale tout aussi bien armé, leur barrait la route d'une façon à ne pas insister.

Donc, en mai 1951, la Police provinciale de Monsieur Duplessis connaissait l'existence de cette maison de jeu. Elle en connaissait aussi les tenanciers, puisqu'elle les défendait contre les bandits d'un autre groupe.

Et cependant, Monsieur Duplessis laissa opérer bien tranquillement cette barbotte, jusqu'à ce que les plaintes se multiplient, tellement il n'y avait plus moyen de reculer.

Poussé au coin du mur, il y fit faire, enfin, une descente de sa police provinciale. Mais il procéda d'une drôle de façon! Et c'est là qu'on peut le juger à ses paroles et à ses actes.

La Côte de Lesse tombe sous la juridiction de la Police Provinciale du district de Montréal, sous la direction de Monsieur Hilaire Beauregard. Normalement, c'était lui, et à personne d'autre, de fermer le bouge. Monsieur Duplessis décida de procéda autrement. Il envoya tout spécialement un plein autobus de policiers de Québec pour faire, ici, le travail de leurs confrères Montréalais.

Pourquoi faire faire la descente par des gars de Québec? Monsieur Duplessis nous l'a dit. C'est parce qu'il n'a pas voulu que, par des moyens mystérieux et usuels, ces messieurs de la barbotte soient avertis à l'avance de la visite de sa police.

Mais voyons, entre nous, si Monsieur Duplessis lui-même avait fait venir à son bureau Monsieur Beauregard, et que tous deux, seul à seul, sans aucun témoin de leur conversation avaient décidé d'une date et d'une heure pour cette descente, si Monsieur Beauregard à son tour avait procédé de même avec un ou deux officiers de son district et si tous s'étaient engagés à la discrétion la plus absolue, qui, je vous le demande, aurait pu trahir le secret? Monsieur Duplessis, Monsieur Beauregard, ses officiers. Personne d'autre !

Si monsieur Duplessis a eu peur que le secret ne soit pas bien gardé, c'est qu'il n'a aucune confiance en son chef de police Beauregard de Montréal, mais alors, pourquoi le garde-t-il? Pourquoi continue-t-il de lui payer un salaire de cinq mille piastres par année, toutes dépenses payées ?Il n'a pas besoin, et nous non plus, d'un chef de police sur lequel nous ne pouvons pas compter, ni lui non plus! Et ce n'est pas moi ni vous qui avons montré cette méfiance, c'est le grand chef de l'Union Nationale lui-même!

Après tout, s'il veut que nous le croyions de temps en temps, qu'il s'arrange au moins pour que ses petites histoires tiennent debout. Monsieur Beauregard, c'est lui qui l'a choisi, c'est sa créature à lui. S'il a fait là une bonne nomination, qu'il lui fasse faire le travail pour lequel il a été précisément nommé. Et s'il s'est trompé, qu'il le remercie de ses services, purement et simplement.

C'est probablement ce qu'il aurait de mieux à faire, car dès la publication de l'article de Monsieur Clark, en mai 1951, ce fameux chef de police aurait dû agir tout de suite, et non pas attendre une année entière avant de laisser fermer par d'autres, cette barbotte fameuse.

Et si Monsieur Duplessis le garde, c'est que Monsieur Beauregard fait son affaire non seulement quand il fait son devoir, mais aussi quand il ne le fait pas.

Monsieur Duplessis devrait pourtant savoir qu'une police, même provinciale, ça doit protéger le peuple contre les bandits et non pas les bandits contre le peuple !

QUESTIONNAIRE REPONSES

REPONSES: 5. L'industrie de la pulpe et du papier. 4. 25 cents. 3. plus de $5 milliards. 2. 4,000 milles de l'est à l'ouest et 3,000 milles du nord au sud. 1. Le charbon de la Nouvelle - Ecosse.

LE WELCOME WAGON . . .

(suite de la 6ième page)

Marie Paul-Hus, Louise Péloquin, Laiterie Chalifoux, Sorel Automobile.

Tous les marchands qui seraient intéressés à se joindre aux commanditaires mentionnés peuvent communiquer avec l'hôtesse du Welcome Wagon, Mme Lorette Terrault, 136 Bouvier, St-Joseph de Sorel, tél.: 5328.

Tél.: 3341

A VENDRE
2 yachts à très bas prix

Frappier Automobile Ltée

145, Route Nationale St-Joseph de Sorel

L'essence au plus haut rendement que votre auto puisse utiliser!

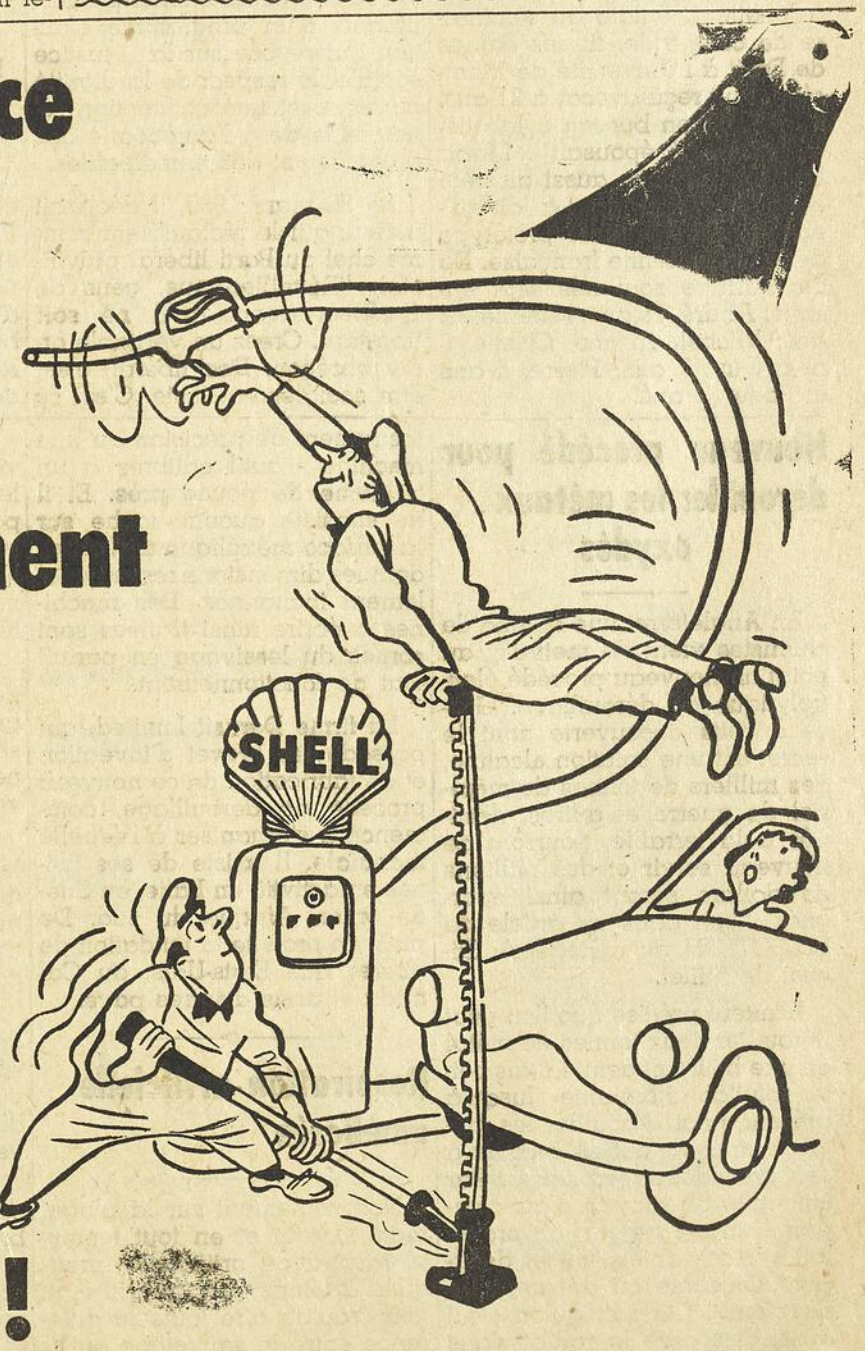

Achetez de l'Activée!

SHELL PREMIUM GASOLINE

Tél.: 6580

Rembourrage Général Enrg.

M. D. Frederick, prop.

Tous genres de meubles, automobiles, etc.

25, rue George, SOREL, Qué.

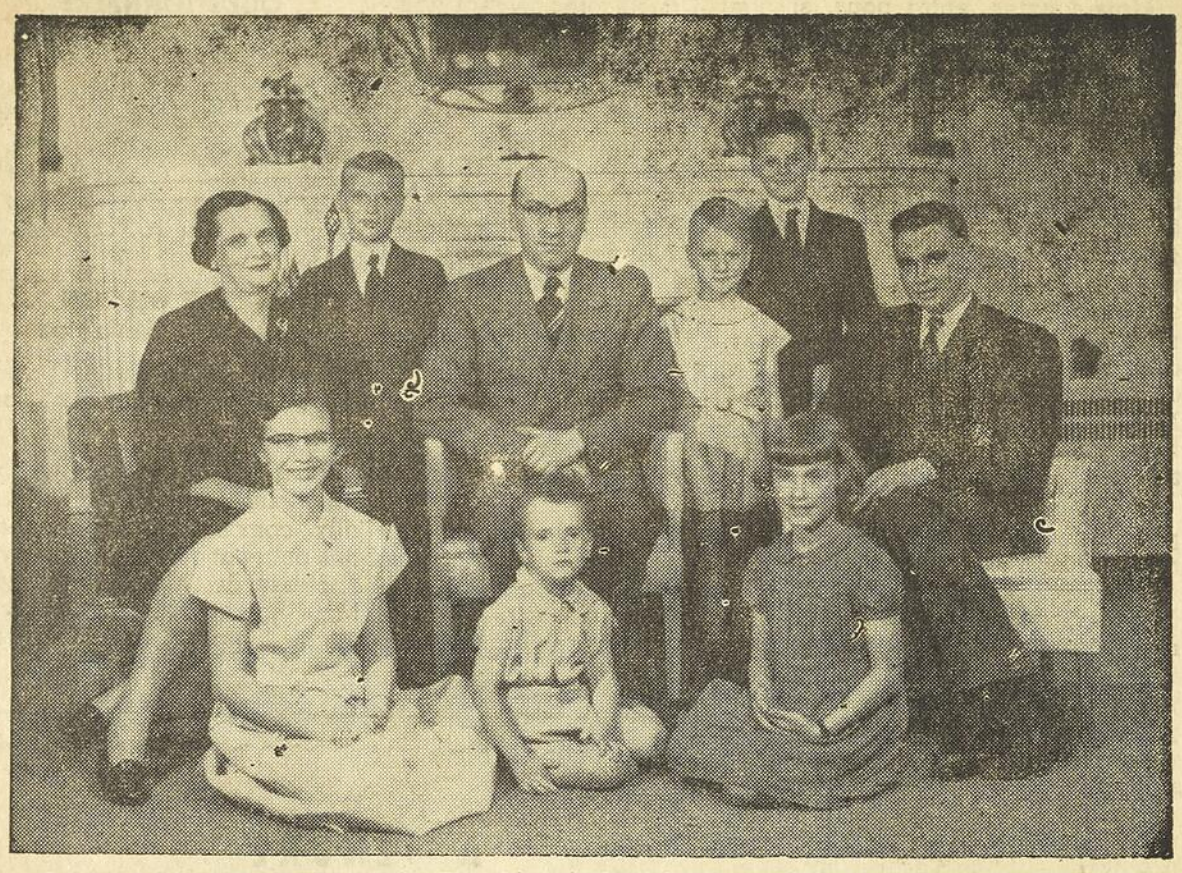

GEORGES LAPALME

BIOGRAPHIE

Né en 1907, Georges Lapalme fit ses études primaires à l'école de son village, à St-Esprit, dans le comté de Montcalm. C'est en 1914, aux premières heures de la Guerre mondiale, que sa famille se fixa à Joliette. Il étudia au séminaire de cette ville, fit ses études de Droit à l'Université de Montréal et fut reçu avocat à 21 ans, il installa son bureau à Joliette.

En 1935, il épousait Maria Langlois, épouse aussi discrète que jolie femme dont a dit qu'elle était le véritable prototype de la Canadienne française. De ce mariage sont nés sept enfants: André, 15 ans; Mireille, 12 ans; Michel, 10 ans; Odette, 9 ans; Guy, 7 ans; Pierre, 6 ans et Roger, 4 ans.

Elu député de Joliette, en 1945, avec une majorité de 2,250 voix, il a doublé cette majorité aux élections de juin 1949.

En 1947, Georges Lapalme fonda un hebdomadaire: "Joliette - Journal", auquel il donna une série d'articles remarquables qui, depuis, ont été réunis en brochure sous le titre de "Politique canadienne." On y trouve tous les éléments constituants d'un programme d'action qui repose sur la justice sociale, le respect de la dignité humaine et une conception renouvelée de l'autonomie des provinces et des muncipalités.

Le 26 mars 1950, il déclarait à ceux qui le réclamaient comme chef du Parti libéral provincial: "Réveillez-vous, gens de Québec, avant qu'il ne soit trop tard. Créez un véritable ordre chrétien. Etre libéral, c'est être socialement juste. C'est se poster là où le communisme peut passer et c'est lui barrer la route".

Quelques mois plus tard, il était élu à l'unanimité chef du Parti libé-ral provincial. Depuis, deux enquêtes Gallup et deux sondages du journal "Le Devoir" ont démontré que le Parti libéral provincial possède une avance marquée sur l'Union nationale dévalorisée.

Esprit pratique et réalistes, travailleur acharné, père de famille conscient des difficultés de la vie quotidienne, avocat éclairé, journaliste de combat, déjà rompu à l'expérience parlementaire, Georges Lapalme est le chef respecté d'un parti politique dont le programme d'action est de rétablir nos libertés municipales et d'instaurer, dans le Québec, une ère de Justice sociale.

Nouveau procédé pour dérouiller les métaux oxydés

En Angleterre, une équipe de chimistes vient de mettre au point un nouveau procédé électrolytique de dérouillage. Grâce à cette découverte dont le secret est une solution alcaline, des milliers de tonnes de matériel de guerre et autres, destinés à la ferraille, pourront de nouveau servir et des millions de dollars seront ainsi épargnés, lit-on dans un article de SELECTION du Reader's Digest de juillet.

L'auteur précise que l'on peut dérouiller deux tonnes de métal en une heure et demie dans cette solution étonnante. Jusqu'à présent, pour dérouiller les métaux, on a surtout eu recours à des procédés mécaniques. Par exemple, au moyen d'air comprimé ou de vapeur, on projettait sur ces objets un jet décapant de sable ou de grenaille de plomb. On sait qu'on peut aussi dissoudre la rouille dans un bassin d'acide phosphorique. Mais aucune de ces méthodes n'est jamais entièrement efficace ou satisfaisante lorsqu'il s'agit de travailler sur du matériel délicat. Au contraire, le nouveau procédé permet de dérouiller parfaitement bien un instrument de précision ou une machine - outil calibrés à un millième de pouce près. Et il ne subsiste aucune tache sur la surface métallique de l'objet, dont les dimensions restent également inchangés. Des machines à écrire ainsi traitées sont sorties du lessivage en parfait état de fonctionnement.

La firme Derusit Limited, qui possède les brevet d'invention et de fabrication de ce nouveau procédé de dérouillage, commence à s'organiser à l'échelle mondiale. Il existe de ses usines en activité en Italie, en Suède et en Afrique du sud. De plus, on projette la fondation de filiales aux Etats-Unis, au Canada et dans d'autres pays.

Respiration artifcielle améliorée

Non seulement sur la plage, mais surtout et en tout temps, la respiration artificielle, pratiquée à temps et comme il faut, peut vouloir dire toute la différence entre le sauvetage ou la perte d'une vie. Dans l'intérêt général, SELECTION du Reader's Digest de juillet décrit une méthode améliorée de respiration artificielle, mise au point au Danemark, la méthode Nielsen. Voici les cinq étapes de ce procédé:

1.—Placez la victime sur le ventre, les avant-bras repliés, les coudes à la hauteur des épaules, les mains placées l'une sur l'autre, la tête tournée sur le côté et reposant sur les mains. Agenouillez - vous à la tête de la victime.

2.—Placez vos mains sur le dos du sujet, un peu plus bas que les aisselles, vos pouces se rejoignant à peine. Maintenez vos doigts écartés à la fois vers l'extérieur et vers le bas.

3.—Penchez - vous ensuite lentement en avant, les coudes droits, jusqu'à ce que vos bras arrivent presqu'à la verticale, de façon à exercer une pression continue vers le bas.

4. Basculez maintenant en arrière pour relâcher votre pression, et saisissez les bras de la victime juste au-dessus du coude. Puis, continuez votre mouvement de bascule en arrière.

5. Ce faisant, élevez légèrement et attirez vers vous les bras du sujet jusqu'à ce que vous sentiez une résistance. Recomencez alors le cycle de mouvements comme ci-dessus et répétez-le au rythme de douze environ par minute.

IMPORTANT: Lorsque la victime commence à respirer d'elle-même, synchronisez vos gestes avec ses propres mouvements respiratoires. Attendez pour vous arrêter qu'ils aient acquis une force suffisante.

L'article de SELECTION cite aussi un plaidoyer en faveur de la respiration artificielle, par le directeur de la Ligue Canadienne de la Santé, comprenant des cas frappants de gens "ressuscités" par l'action prompte et persévérante des sauveteurs.

LE SORELOIS pénètre partout

BUVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE La pause qui rafraîchit

Boîte Postale 126

Lucien Lachapelle

CHARBON
SABLE, PIERRE, GRAVELLE, HUILE ET GAZ

Service moderne de livraison.

Téléphone: 3323 **20, rue du Prince, Sorel.**

GOULET et ST-PIERRE

Ingénieur Conseil — Arpenteur Géomètre

PROJETS DE DRAINAGE, EGOUTS, AQUEDUCS, BORNAGE ET CADASTRE.

EMILE GOULET, I. P.
11, 7e Avenue
Drummondville-Ouest
Tél.: 2862

ARMAND ST-PIERRE, A. G.
19, rue Lavigne
Victoriaville, Qué.
Tél.: 3989

Téléphone: 3337

Cournoyer, Péloquin

AVOCATS

GERARD COURNOYER,
PAUL-A. PELOQUIN

91, rue du Roi. **SOREL, Qué.**

TOUJOURS DE SAISON!

Black Label

LA *meilleure* "LAGER" NE COÛTE PAS PLUS CHER!

Fête du 20e anniversaire de la J.O.C.

La J.O.C. Canadienne célèbre cette année le 20e anniversaire de sa fondation. A cette occasion la section St-Pierre de la J.O.C.F. prépare une rencontre de tous les anciens jocistes de Sorel. Cette rencontre aura lieu jeudi prochain, le 10 juillet à la salle St-Pierre et sera sous la présidence conjointe de Mgr J.-B. Nadeau, P.D., curé de St-Pierre et de Son Honneur le maire de Sorel, M. René Poliquin.

Nous assurons tous les anciens qu'ils vivront de très belles heures et nous ne négligerons rien pour assurer le succès de cette veillée. Nous comptons sur la présence de toutes les ancienne jocistes et de tous les anciens jocistes de Sorel. Leur présence sera un témoignage de leur attachement à leur mouvement. Nous avons invité tous les anciens aumôniers afin de permettre à tous de se retrouver dans l'atmosphère de leur section.

Le programme de la veillée comprendra deux parties. Pour la partie récréative nous avons invité deux jeunes talents sorelois: Mlle Louisette Courchesne et M. Bernard Poliquin. Nous sommes assurés qu'ils sauront nous faire vivre d'agréables instants. Dans l'autre partie du programme, nous nous proposons de vous faire revivre vos belles années de votre JOC et de vous apporter plusieurs témoignages sur la JOC. De plus nous vous ferons part des fêtes du 20e anniversaire et de plusieurs projets que la JOC se propose de réaliser pour aider la jeunesse ouvrière.

Nous comptons sur vous tous, chers anciens et chères anciennes, pour faire de cette rencontre un succès complet. Nous vous invitons de tout coeur et nous espérons que vous ferez part à tous les anciens et anciennes de cette invitation.

Le Comité Local de la JO.CF
Section St-Pierre de Sorel.

Maurice Bérubé de CJSO est en deuil

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Thomas Bérubé, née Aimée Belzile, décédée le 26 juin d'une congestion cérébrale à l'Hôpital de Rimouski. Elle était âgée de 69 ans. Mme Bérubé était la mère d'une belle famille de 12 enfants.

Les funérailles, sous la direction de Bissonnette et Frères, eurent lieu à l'église de St-François - Xavier des Hauteurs, samedi le 28 juin à 10 heures. Le service fut chanté par le fils de la défunte, l'abbé Lionel Bérubé, vicaire à Amqui, assisté de MM. les abbés Narcisse Lepage, vicaire à Causapscal et de F. X. Belzile, comme diacre et sous - diacre.

Au choeur prenaient place, S. E. Mgr L. Lévesque, V. G., évêque - élu de Hearst, M. le curé L. Saindon, des Hauteurs, M. l'abbé E. Côté, curé d'Amqui qui présida à la levée du corps, MM. les abbés Raoul Thibaret, Gérard Cayouette, Grégoire Bélanger, J.-Marie Chamberland, du Séminaire de Rimouski, Aurèle Lévesque, curé de St-Vianney, Raoul Roy, curé de St-Charles-Garnier, et Ulric Ouellet, de l'Archevêché.

La chorale, sous la direction de M. l'abbé Norbert Roussel, avec le concours de M. l'abbé Antoine Perreault, et de dix membres de la Chorale d'Amqui, chanta la messe de Requiem de Pancreton, L'O Salutaris fut interprêté par M. l'abbé Perreault, et M. Jacques Archambault chanta en solo: BEAU CIEL . . . délicatesse fort goûtée par toute la famille.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses douze enfants; dont un fils prêtre, l'abbé Lionel Bérubé, vicaire à Amqui; une fille religieuse, Sr. Marie des Archanges, des SS. de Notre - Dame du Rosaire. Ses fils: Emmanuel, à l'Hôtel-de ville, de St-Joseph de Sorel, Céryce, au département des menuisiers de Marine Industries Ltd, Louis, au Planning de Sorel Industries Ltd, Maurice agent commercial à CJSO, et Joseph au département de l'Inspection à Sorel Industries Ltd, Aussi MM. Michel, Irenée et Benoit des Hauteurs de Rimouski, et ses filles Mmes Robert St-Pierre et Charles Vignola, de St-Robert de Rimouski.

A toute la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Décès de Mme Hormisdas Laprade

A l'Hôtel-Dieu de Sorel, est décédée samedi, le 28 juin Madame Hormisdas Laprade (née Odélide Dupré), de St-Joseph de Sorel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils: Rosario et Amédée. Une soeur, Mme Joseph Dupont (Hermina), deux frères, Zacharie et Herménégilde Dupré. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu, mardi, le 30 juillet, en l'église de St-Joseph de Sorel, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé H.-G. Gaston Martel, curé de la paroisse, qui chanta aussi le servie, assisté de MM. les abbés Jean-Pierre Duhamel et Roméo Fafard, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Mmes Albert Daunais et Charles Rochefort.

Les porteurs étaient MM. Joseph Cournoyer, Adélard Cournoyer, Albert Daunais, Rodolphe St-Martin, Napoléon Laplante et Wilfrid Cournoyer.

Les Oblats de Marie Immaculée sont à l'honneur

—Un radio-message de Pie XII au Congrès Marial de l'Afrique du Sud. — c/o Osservatore Romano, 16 mai 1952.

" . . . Nous ne pouvons conclure sans une parole de salutation particulière aux zélés fils du vénéré évêque de Marseille Charles Eugène de Mazenod. L'Afrique du Sud ainsi que l'Eglise de Dieu, conserve une lourde dette envers les Oblats de Marie Immaculée pour les services qu'ils ont accomplis en un siècle de travail et d'abnégation personnelle. Nous sommes heureux de proclamer leurs mérites, et nous prions pour que la Mère Immaculée continue à obtenir pour eux de son Fils divin toutes les grâces en abondance, qui leur permettront de poursuivre leur magnifique apostolat parmi votre peuple. D'un coeur plein d'affection, Nous donnons à vous, vénérables frères, à tout le clergé et à tous les fidèles participant au Congrès Marial, la Bénédiction Apostolique."

LE SUD DE L'AFRIQUE. Le plus beau champ des Oblats après le Canada. Cinq diocèses: Natal, Johannesburg, Kimberley, Basutoland, Windhock.

C'est au Basutoland, dirigé par les Oblats Canadiens, que se construit en ce moment, la première Université Catholique du Continent Noir: LE PIE XII.

A tous ceux qui s'intéressent aux oeuvres des Oblats en Afrique, veuillez vous adresser au bureau de l'Université Pie XII, 3658, rue Ste-Famille, Montréal, tél.: HA. 2675.

Autres détails: La Vierge de l'Assomption a été désignée comme Patronne de l'Union du Sud de l'Afrique.

Le premier Congrès Marial a été organisé à Durban, Natal, chez les Oblats afin de marquer avec plus d'ampleur leur arrivée au Sud de l'Afrique il y a déjà 100 ans.

Réponse de M. Simard...

(suite de la première page)

par personne et c'est une insulte à Monsieur Cournoyer que de l'accuser de me servir, d'être sous mes ordres, et d'avoir été forcé par moi de se présenter dans la présente campagne électorale. Vous dites que Bernard Gagné est le candidat du peuple et que Gérard Cournoyer est celui d'Edouard Simard. Ceux qui vous ont donné ces renseignements vous ont trompé et le 16 juillet, les électeurs de Richelieu vous diront eux-mêmes qui était leur candidat.

2. Vous ordonnez que cesse toute intimidation? Eh! bien je vous invite à venir faire une enquête et vous trouverez que pas plus au cours de cette élection qu'aux précédentes, je n'ai jamais intimidé personne dans l'exercice de leur droit de vote. D'ailleurs nos ouvriers ne se laissent pas intimider pour aucune raison par personne. Nous n'aurions pas bâti grand'chose par intimidation. J'attribue moi-même à la coopération, à la bonne entente, à cette fraternité qui existent dans nos rapports entre employeurs et employés la principale raison de nos succès.

D'ailleurs, le 14 juin dernier, lorsque le Canada, la Province de Québec, le comté de Richelieu et plus particulièrement la ville de Sorel étaient à l'honneur et que dans le monde entier on faisait l'éloge de nos ouvriers pour les grands succès obtenus dans la production de pièces mécaniques les plus compliquées.

Le Premier Ministre du Canada, l'Honorable C. D. Howe, l'Honorable Brooke Claxton, les ambassadeurs de France et des Etats-Unis, les plus hauts dignitaires de l'armée et de la marine Américaine, les plus hauts dignitaires de l'armée et de la marine Canadienne, tous attribuèrent nos succès à cette collaboration étroite, à cette bonne entente, à cette fraternité que l'on constate peut-être beaucoup plus chez-nous que partout ailleurs et c'est vrai. Vous ne pouvez être plus mal informé et le temps ne peut être plus mal choisi pour porter ces accusations d'intimidation.

Tout ce que j'ai fait et dit au moment de vos accusations dans la présente campagne, fut de remercier mon ami, Gérard Cournoyer des services qu'il avait rendus à la population et à moi-même pendant qu'il était député à Ottawa. Je n'ai seulement pas prononcé le nom de Bernard Gagné au cours de mes remarques ni de personne autre. J'avais une dette de reconnaissance envers Monsieur Cournoyer et j'étais heureux de la lui payer. Mais connaissant les Gagné et afin de pouvoir être en mesure de justifier ces avancés, j'ai fait enregistrer cette causerie et vous pouvez là encore vérifier les faits.

J.-Edouard SIMARD.

Célébration d'un . . .

(Suite à la page 4)

aura lieu la bénédiction solennelle et l'inauguration officielle d'un spacieux immeuble réservé aux exhibits industriels, agricoles et autres, ainsi que d'une vaste salle de réception et de spectacles avec bureaux de l'administration. Le nouvel immeuble a été érigé grâce à un généreux subside du Ministère provincial de l'Agriculture de Québec. La cérémonie donnera lieu à un dîner officiel qui groupera plusieurs dignitaires religieux et civils.

Pour souligner le jubilé de cette exposition, la Société d'Agriculture a eu l'heureuse initiative de publier un Album - Souvenir, abondamment illustré contenant outre plusieurs notes historiques sur chacune des paroisses du comté d'Yamaska, une monographie de ce comté essentiellement agricole, et un historique de la Société d'Agriculture. On pourra se procurer cette intéressante publication-souvenir à prix modique. Chaque exemplaire portera un numéro donnant droit au tirage de magniiques prix de présence.

Le programme des fêtes ainsi que la liste de prix de l'exposition seront publiés d'ici peu dans les journaux.

Le poignard le plus aigu, le poison le plus violent et le plus morsales. Avec cela, on gâte un peuple, tel, c'est la plume dans des mains on gâte un siècle.

— Louis Veuillot, 1813-83.

Le ministère des Travaux publics recevra au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 16 JUILLET 1952, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR OUVRAGE DE PROTECTION, LONGUEUIL, COMTE DE CHAMBLY (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans, de la formule de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, station postale "H", Montréal (P.Q.), et aux bureaux de poste de Longueuil, Chambly et Saint-Jean (P.Q.).

REMARQUE. — Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur cette formule et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné doivent accompagner chaque soumission.

Ottawa, le 21 juin 1952.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire intérimaire.
Ministère des Travaux publics,
3-10 juillet

Courses sous Harnais aux Trois - Rivières

Tous les MERCREDI - SAMEDI ET DIMANCHE SOIR à 8 h. P.M.

Cinq classe de deux épreuves à chaque programme. Les dames accompagnées ou non sont admises gratuitement tous les mercredis.

Admission:

ADULTES $1.00
ENFANTS 25c

Informations:
OMER ST-AMAND
Organisateur
Tél.: 7200.

Installation

TELEVISION

VENTE

REPARATION

Maîtres - Electronistes

C. Bellerose L. Brisson

Admiral

J. A. BRISSON

Agent autorisé

105, Augusta, Sorel. Tél.; 2196

3-10-17-24-31 juil.

Chronique Club de Yacht Sorel

VICTOR CARDIN

Deux embarcations fort populaires entreprennent une nouvelle saison. — Amélioration qui sera appréciée de tous les yachtmen.

En fin de semaine dernière, deux embarcations fort populaires furent lancées pour entreprendre les activités d'une nouvelle saison. Ces yachts sont le "Juliette", de M. Lionel Péloquin, et le "Fion" de MM. Lucien et Victor Lacouture.

On se rappelle que le "Fion" a subi un fâcheux accident lors des régates de l'an dernier. Ce yacht est entré en collision avec une autre embarcation, et a subi, par ce fait, des dommages assez étendus. Rien n'y paraît plus maintenant; les propriétaires de ce yacht ont entièrement réparé les dégâts. Le "Fion" est un très joli yacht, mû par un moteur Ford, qui lui imprime une grande vitesse. Il est pourvu de tout l'équipement moderne qui en fait une embarcation de grand luxe. A grande vitesse, il glisse sur l'eau d'une manière très dégagée, et a fort belle allure.

Le "Juliette' a subit toute une toilitte neuve. Les couleurs ont été quelque peu changées, ce qui lui donne un air de jeunesse nouvelle. Ce petit croiseur est un genre d'embarcation qui semble plaire à bien des yachtmen, qui tiennent plus au confort qu'à la vitesse. Malgré que ce yacht soit propulsé par un petit moteur, il se meut avec une vitesse assez grande pour rendre un voyage des plus agréables. On sait que M. Lionel Péloquin et sa famille, se proposent d'effectuer à bord du "Juliette", une croisière qui les conduira jusqu'à la capitale canadienne. Ce petit croiseur est en effet pourvu de tout l'essentiel pour un pareil voyage. Nous espérons que M. Péloquin reviendra des plus satisfaits de son voyage.

L'activité qui règne aux abords du club se maintient toujours à un très haut diapason. C'est un va-et-vient continuel d'embarcations de toutes sortes, parmi lesquelles dominent celles mues par des moteurs hors - bord. Des croiseurs affluent de partout. Il y en a de toutes les dimensions, de très luxueux, de plus modestes, et même quelques-uns qui ne paient vraiment pas de mine. Mais qu'importe le genre de croiseur, qu'il soit beau, ou simplement confortable, tous les passagers de ces yachts semblent des plus heureux. Ces gens paraissent avoir trouvé, je ne dirai pas la fontaine de Jouvence, mais une formule qui leur permet de goûter sainement à tout ce que la vie peut offrir de bon et de propre.

En passant, mentionnons, que dimanche, 29 juin, en fin d'après-midi, trois superbes croiseurs des Etats-nis, faisaient leur entrée au bassin des yachts Ils y passèrent la nuit, en compagnie d'un autre croiseur, de Québec, celui-là.

M. René Beaudry a mis en place un alignement de lumières, de manière à indiquer, durant la nuit, le chenal qui conduit au bassin des yachts. Si un yachtman veut pénétrer dans le bassin, la nuit, il n'a qu'à garder en ligne, ces deux lumières vertes, et il se rendra sans encombre à l'intérieur du bassin. Il n'y a aucun doute que ces lumières seront très appréciées de nos yachtmen qui voyagent de nuit. Il faut se rappeler cependant que ces lumières sont vertes et ne pas eller s'y fier à n'importe quelle lueur que l'on peut apercevoir.

De nouveau les noms de quelques membres déjà inscrits dans le Club de Yacht Sorel: Paul-Emile Ducharme, Rodrigue Ducharme, Lucien Lacouture, Willie Laplante, Maurice Chrétien, Joachim Ducharme.

Le Club Athlétique des Loisirs de St-Joseph

Balle molle

Mercredi, le 25 juin, Kik grâce à son habile gérant Louis-Aimé Blais qui a su mener son club une fois de plus à la victoire, a défait le club Chez Ovila au compte de 20 à 17. Fernand Joly a été crédité de la victoire. Etienne Rondeau subit la défaite.

Vendredi le 27 juin, le club Bernard Chaussures, infligea une défaite au Kik par le compte de 6 à 4. Cette victoire donne donc l'avantage au Bernard Chaussures d'une avance de 2 points sur son plus proche adversaire le Kik qui est en deuxième position. Le lanceur gagnant Réjean Théberge n'alloua que 4 coups sûrs tandis que Sullivan subit la défaite en allouant 9 coups sûrs. Aucun coup de circuit dans cette joute.

Classement

B. Chaussures	9	6	2	1	12
Kik	10	5	4	1	11
P. et Cournoyer	7	4	2	1	9
Chez Ovila	8	0	7	1	1

Base ball

Dimanche le 22 juin, le club St-Joseph a infligé une brillante défaite au club St-Aimé qui le visitait, au compte de 11 à 1.

Le lanceur gagnant Ray. Laperrière, n'accorda aucun coup sûr. Forcier subit la défaite.

Dimanche soir, le St-Joseph visitait le St-Gabriel et a été défait par le compte de 13 à 9. Mandeville fut le lanceur gagnant, J.-L. Cournoyer fut le perdant.

Ballon - panier

Vendredi, les 4 clubs de ballon-panier ont tenu une importante pratique en vue de l'inauguration qui avait lieu lundi le 30 juin.

Commentaires

Julien P. tient bon jusqu'à la fin et je te dis que tu arriveras au championnat. André T. on peut dire que c'est toi qui a commencé le jeu de ballon panier dans St-Joseph car c'est la première fois que des clubs de ballon panier sont organisés dans St-Joseph et dans Sorel.

Raoul St-M., Marcel P. c'est sûrement un honneur pour vous de vous être fait applaudir à Montréal. Yvon C. dit que jamais il s'endort le soir; on sait bien il passe ses grandes journées de congé bien couché. Richard J. l'as du Tennis, nous apprend qu'il donnera une grande exhibition; vous êtes tous invités à venir le voir jouer presque tous les soirs vers 10 heures.

Lundi, le club Athlétique a envoyé une délégation de 3 membres pour faire partie du défilé de la St-Jean-Baptiste à Montréal, ces trois messieurs étaient Marcel Pépin, Raoul St-Martin et Normand Latraverse qui se promenaient en convertible rouge et se faisaient applaudir par la foule tout le long du défilé. Un citoyen de Montréal a osé dire que "ces fils à papa se promenaient avec nos taxes. C'est sûrement un fait puisque sur le devant du char on pouvait y voir l'inscription comme suit: "Officiel". Le club Athlétique était bien représenté ? ? ?

Au milieu du terrain du club

Claude Proulx,
Dir.-publiciste.

Nouvelles du GYMNASE SOREL

Par R. DANDONNEAULT

Les trois frères Couture, Jean-Louis, Raymond se sont assuré le droit de faire face aux trois Dufresne pour la finale de lundi soir prochain; ils l'emportaient sur l'équipe formée de Jacques Larose, Sam Chuck et Joe White, lors de la finale de lundi dernier. Ce match ou l'action ne manqua pas un seul instant fut des plus sentionnels et disputé avec furie de part et d'autre. Joe White assura la première chute à son clan alors qu'il riva les épaules de Jean-Louis Couture au matelas après 16 minutes, White continua l'oeuvre commencée par Larose qui infligea une véritable raclée au rude Couture avant de se faire remplacer par White qui ne rata pas sa chance pour enregistrer la première chute, grâce à une série de coups d'avant-bras et d'un écrasement général. L'action fut tellement soutenue qu'à un moment donné, le deuxième cable de l'arène céda soudainement, privant ainsi de cable le deuxième engagement alors que les préposés le réparaient. Jean-Louis remit son équipe dans la partie, l'emportant sur Joe White après 14 minutes, les trois frères Couture s'acharnèrent à tour de rôle sur la jambe gauche de White; finalement pendant que Jean-Louis continuait à maltraiter White, ses deux autres frères après avoir expédié Larose et Chuck au bas de l'arène les empêchèrent d'y remonter pour porter secours à Jumping Joe qui dut finalement concéder la chute, au bout de 14 minutes; il faut dire que sans cable, les Couture eurent beau jeu à précipiter leurs adversaires parmi les spectateurs, et ils n'y manquèrent pas. Les deux équipes revinrent pour le troisième et dernier engagement plus déterminés que jamais et White afficha une très courageuse tenue en revenant dans la mêlée, portant un large pansement à sa jambe blessée. Le cable avait été posé pendant l'intermission de sorte que l'arène se trouvait de nouveau parfaite, mais les Couture après avoir passé un très vilain moment aux mains de Larose et Chuck parvinrent à attirer White dans l'arène pour continuer à s'acharner sur sa jambe blessée et parvinrent ainsi à l'emporter après 13 minutes, pour ainsi mériter la victoire et le droit de faire face aux trois Dufresne en grande finale de deux dans trois lundi soir prochain.

Dans les autres matches à l'affiche, Roger Lemieux l'emportait sur Boum Boum Mancia-no après 17 minutes d'une très dure rencontre où les coups pleuvèrent drus; Lemieux l'emporta grâce à une savate formidable; Jim Tiger Délisle triompha ensuite de Kid Girard après 13 minutes grâce à ses coups d'arpins, et Gorilla fut disqualifié après 14 minutes en semi - finale; son adversaire, Roger Vallée eut toutes les misères du monde pour regagner la chambre des lutteurs après avoir enduré les pires coups de la part de l'homme - singe qui se spécialise à étouffer ses adversaires. Pour le programme de lundi soir prochain, la grande finale mettra aux prises les trois Couture contre les trois Dufresne dans un match qui promet d'être des plus sensationnels. Pour les autres combats, surveillez bien les pancartes qui seront en montre pour la fin de semaine. Nous lançons ici un appel spécial aux amateurs de lutte et de boxe des environs de Pierreville et St-François; le Gymnase Sorel présentera à l'avenir des combats de lutte et boxe au restaurant Chez Maurice de St-François, tous les dimanches soirs à 8 h. 30.

Le premier programme présenté à cet endroit, dimanche dernier, a remporté un formidable succès car plusieurs spectateurs durent rebrousser chemin à cause du manque de places. Toutefois à l'avenir il y aura de la place pour tous car le stade de cet endroit sera agrandi prochainement. Alors, amateurs de lutte des environs, n'oubliez pas la prochaine séance de dimanche soir prochain; elle sera encore plus sensationnelle que celle de dimanche dernier qui fut pourtant des plus mouvementée.

Programme de boxe professionnelle le 9 juillet

Le 9 juillet prochain un mercredi sera présenté au Stadium du Gymnase Sorel, un grand programme de boxe alors qu'en grande finale de dix rondes nous aurons l'occasion de voir nul autre que le champion du Canada, 126 lbs, le fameux Fernando Gagnon de Québec. Trois autres combats professionnels compléteront ce programme qui comprendra 34 rondes de boxe de trois minutes chacune puisque ce seront des matches professionnels. Il est bien entendu que le promoteur de cette soirée de boxe est Roland Bonneau, et que le Gymnase Sorel n'a absolument rien à voir si ce n'est la location du stade.

Course de bicyclettes

La grande course Contrecoeur-Sorel, sera tenue dimanche prochain le 6 juillet; plus d'une quinzaine des meilleurs coureurs sorelois et des environs seront en lice pour décrocher cette palme des plus recherchées. Cette année l'arrivée au lieu d'être en face du poste CJSO à Sorel aura lieu en face du garage Frappier, St-Joseph de Sorel pour éviter aux cyclistes de monter le pont et des accidents qui se sont produits l'an dernier. Alors en grand nombre dimanche prochain en face du garage Frappier de St-Joseph vers les 2.30 hres, pour encourager et les coureurs et le promoteurs le dévoué René D'Amour.

Voilà pour cette semaine; à la prochaine et bonne santé à tous.

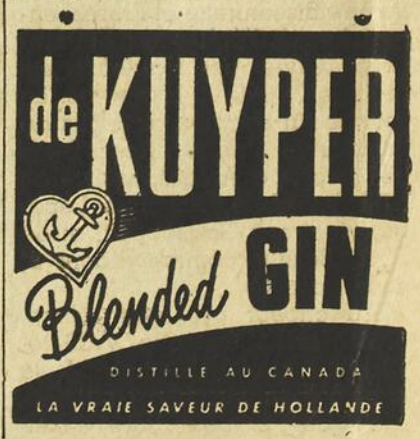

GRANDE TOMBOLA à St-Gabriel Lalemant, jeudi, vendredi et samedi les 10 11 et 12 juillet et semaine prochaine les 17, 18 et 19

On nous écrit:

Pourquoi un ouvrier votera libéral

Montréal, le 23 juin 1952.
M. le rédacteur en chef,
du Canada,

Je viens vous dire pour quelles raisons je voterai pour le candidat libéarl dans mon comté.

Jusqu'à présent, j'ai toujours donné mon vote à un candidat nationaliste ou duplessiste; mais cette année, comme simple ouvrier et sous le régime de dictature de Duplessis, il m'est absolument impossible de lui donner mon vote. Y a-t-il vraiment un ouvrier sincère qui puisse, en toute conscience, voter par l'Union nationale ?

Duplessis est contre les unions et les associations. Il l'a prouvé depuis ces quatre dernières années. Qu'a-t-il fait aux ouvriers d'Asbestos, aux ouvriers du textile? Qu'a-t-il fait aux professeurs catholiques de Montréal? etc.

Et les promesses qu'il a faites aux dernières élections! Il avait dit: "Si le gouvernement de l'Union Nationale est reporté au pouvoir, j'enlèverai la taxe de vente." Elle était alors de 4 p.c. et aujourd'hui elle est rendue à 5 p.c. Le gouvernement fédéral enlève les taxes sur la gazoline et les cigarettes: aussitôt, Duplessis saute dessus à pieds joints pour les imposer de nouveau aux gens de Québec.

Je n'ai qu'un désir: c'est que Duplessis reste aussi solide que son pont, et personne ne sera inquiet du résultat des élections.

Norbert VINET,
rue Boyer, Montréal.
"Le Canada".

Tennis Richelieu

Jeudi, de la semaine dernière, nous recevions la visite d'une équipe de l'extérieur pour la première fois cette saison au club. C'était aussi le premier tournoi de l'année pour nos joueurs. C'est un ex-membre du club, M. Louis Rainville, qui dirigeait les visiteurs. Parmi ces derniers, nous avons vite reconnu des figures de l'an passé, dont Mlle A. Séguin et M. J. Faguy, auxquels s'étaient joints quelques nouveaux joueurs. Cette équipe venait d'Outremont.

Le tournoi prit dès le début une excellente tournure pour Sorel, car l'équipe locale gagna ses quatre premiers matches, et ne perdit ensuite qu'un double - homme et le double - mixte, tout en gardant l'autre double - homme. Jean - Paul Faguy, notre joueur de simple no. 1, ouvrit bien le bal en disposant très facilement de son adversaire, M. Valentine ,en deux courts set: 6-1, 6-2. Pendant ce temps, sur le court no. 2, notre double - féminin nous causait l'agréable surprise d'une victtoire relativement facile de : 6-2, 6-0, au dépens des deux soeurs: Mlles A. et D. Séguin, sur lesquelles l'équipe extérieure comptait beaucoup, mais qui déçurent autant, surtout Andrée.

Suivit un autre simple sur le court no 1 et entre M. Mongeau d'Outremont et J. Bourgoing qui l'emporta 6-2, 6-2, avec son jeu régulier habituel contre un adversaire peut-être trop vivant sur un court de tennis. C'est sur le terrain no. 2 au même moment, que Carmel Turcotte enregistra une très belle victoire pour l'équipe. Par son jeu prudent et patient elle vint à bout de Mlle A. Séguin qui dut s'avouer vaincue en deux sets: 6-2 6-4. Mlle Turcotte réussit à reprendre l'avantage dans le deuxième set qu'elle perdait 4-2.

Puis ce furent deux double-hommes. S. Mineau et Jean Quessy unirent leurs efforts pour remporter le dernier gain local, en gagnant cette rencontre en trois sets: 6-3, 5-6, 6-1. Le score indique la résistance opiniâtre de leurs adversaires, MM. M. Mongeau et L. Rainville, qui ne concédèrent le match qu'après s'être bien défendus.

L'autre double qui se jouait sur le terrain no. 2 alla aux visiteurs, malgré le jeu serré de notre équipe bien expérimentée, qui dut pourtant baisser pavillon devant MM. M. Valentine et J. Faguy, par le compte de 6-3, 6-1. La soirée au tennis se termina par le double - mixte qui resta aux mains des visiteurs représentés par Mlle A. Séguin et M. M. Valentine. Carmel Turcotte et Marc Lavallée firent de leur mieux, mais ce double - mixte fut gagné 6-1, 6-3 par les visiteurs.

Sorel gagnait son premier tournoi de la saison; cinq victoires contre deux défaites. La veillée n'en finit pas là; quelques instants après la dernière rencontre, un délicieux goûter fut servi à tous les joueurs et membres présents qui apprécièrent beaucoup ce geste d'hospitalité. Puis tous se séparèrent, bien contents de leur soirée et souhaitant la voir se répéter au plus vite.

Jacques Bourgoing, qui s'était inscrit dans le tournoi sénior provincial qui se déroule au club de tennis Monkland, à Montréal, a bien débuté dans ces compétitions en gagnant sa première rencontre samedi dernier: 7-5, 6-1, contre J. Dessaules et son deuxième match lundi après-midi contre J. Desroches: 6-0, 6-0. Mardi il rencontrait Brendan Macken, favori no 2 du tournoi et joueur pour l'équipe canadienne de la coupe Davis. Nous ne doutons pos qu'il ait fait bonne figure, même si son adversaire était certes beaucoup trop puissant pour lui. Plusieurs rencontres se joueront très bientôt au club dans le domaine des défis entre joueurs. Nous attendons ces résultats avec impatience car le classement pourrait changer sensiblement d'ici peu.

J.-Ls Bourque.

Je ne connais pas de condition plus défavorable à la pureté de l'âme que la saleté physique.
— Mme Beecher-Stowe, 1812-96

LOCOMOTIVES DIESEL DANS LES ROCHEUSES

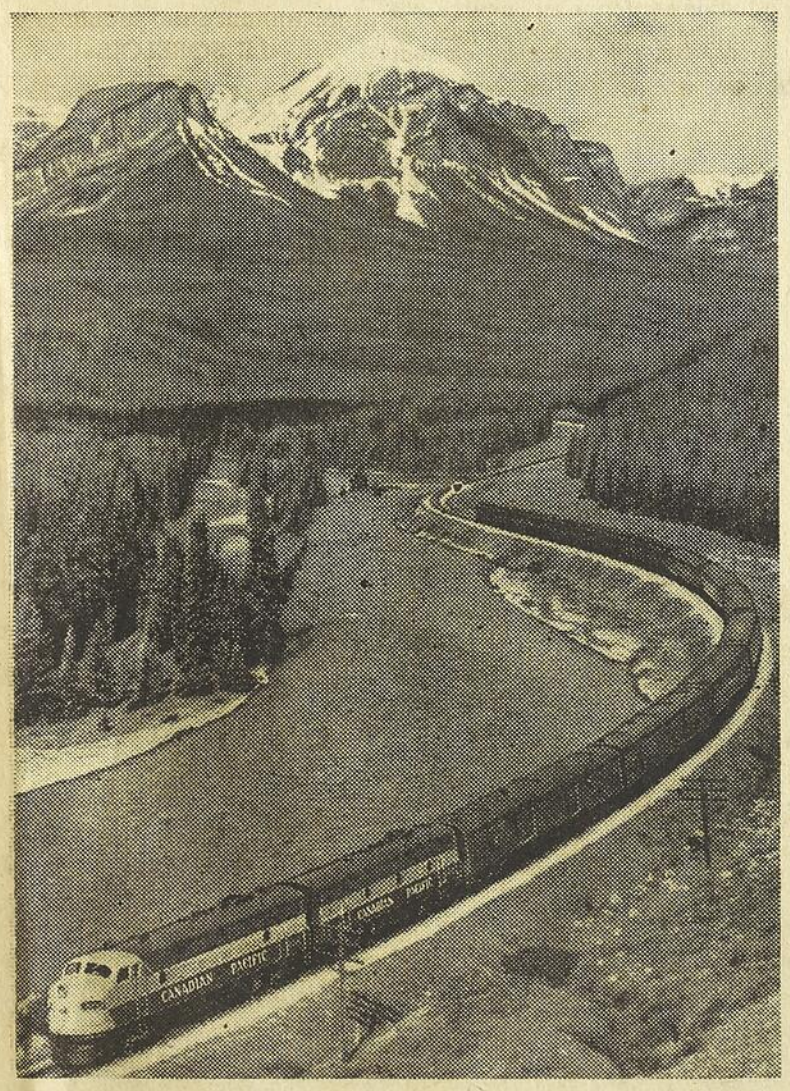

Une nouvelle ère s'ouvre pour le transport en montagne au Canada, avec la mise en service dans les Rocheuses, par le Pacifique Canadien, de locomotives Diesel destinées à remplacer les locomotives à vapeur. La photo ci-haut, prise à proximité du Lac Louise, fait voir deux nouvelles Diesel modernes que le C.P.R. a achetées récemment dans le but de dieseliser les trains en circulation dans les Rocheuses, entre Calgary, Alberta et Revelstoke, C.-B., où les pentes sont raides et les courbes nombreuses. Au fur et à mesure qu'on fait l'acquisition de nouvelles machines, en conformité avec un plan de dieselisation de cinq ans, les trains de voyageurs et de marchandises sont remorqués par des Diesel. D'ici l'automne, le CP.R. recevra livraison de 18 Diesel de ligne et de manoeuvres destinées aux Rocheuses. (Photo Pacifique Canadien).

Pas d'initiative avec la dictature de M. Duplessis

"Le gouvernement provincial actuel est le gouvernement d'un seul homme. Cela tend à faire disparaître la liberté, l'indépendance et l'initiative".

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine, dans une causerie radiophonique, M. Dave Rochon, député libéral provincial de Saint-Louis et candidat libéral dans ce comté à l'élection du 16 juillet.

M. Rochon a rappelé qu'un ministre duplessiste a admis ministre duplessiste a admis que M. Duplessis est un dictateur.

"Nos fils et nos frères se sont battus en Europe pour nous débarrasser de la dictature, dit M. Rochon, et le 16 juillet prochain, le peuple du Québec mettra fin à la dictature de M. Duplessis".

M. Rochon dit ensuite que le système d'un seul homme entraîné un favoritisme éhonté aux dépens du peuple. "Ce sont toujours les mêmes qui reçoivent les contrats, dit-il, et ce manque de concurrence et l'absence de soumissions ont pour résultat que la province — et par conséquent le peuple, par ses taxes — paye trop cher pour tout".

Dieu met pour ainsi dire son pardon en vente . . . il donne pardon pour pardon.
— Bossuet, 1627-1705.

LE SORELOIS pénètre partout

Découpez cette annonce... elle contient d'utiles renseignements

AIDEZ LA POSTE À VOUS
BIEN SERVIR

1. ADRESSEZ VOTRE COURRIER CORRECTEMENT. Ecrivez lisiblement l'adresse COMPLÈTE, y compris le numéro de la zone postale si vous écrivez à quelqu'un à Ottawa, à Montréal, à Toronto ou à Vancouver.

2. FAITES CONNAÎTRE À VOS AMIS votre adresse exacte (y compris le numéro de la zone s'il y en a une)— surtout si vous venez de déménager. Prenez l'habitude d'écrire votre adresse de renvoi à l'angle gauche supérieur de vos enveloppes et colis.

3. EMBALLEZ VOS COLIS AVEC SOIN—ficelez-les solidement—et mettez-y tous les timbres qu'il faut. En cas de doute, faites peser vos colis et vos lettres au bureau de poste: ainsi le destinataire n'aura pas à payer le double de l'affranchissement manquant.

En vous rappelant ces quelques points, vous aiderez votre bureau de poste à vous servir mieux, et plus vite.

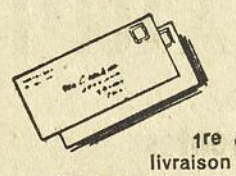

POSTE AUX LETTRES

1re classe: pour livraison locale, 3c. la première once, 1c, par once au delà; pour livraison ailleurs (Canada, Etats-Unis et tous autres pays des Amériques du Nord et du Sud, Commonwealth britannique, France, Espagne): 4c. la première once, 2c. par once au delà. Lettre-avion (service intérieur): 7c. la première once, 5c. par once au delà. (Votre bureau de poste vous communiquera les tarifs des lettres-avion pour l'étranger.)

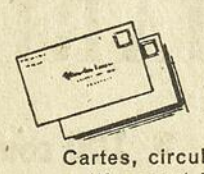

IMPRIMÉS

Cartes, circulaires, etc.— entièrement imprimées— adressées à des particuliers: 2c. les 2 premières onces, 1c. par deux onces au delà. Quand ces envois sont adressés "A l'occupant" (sans mention du nom), le port est de 1½c. les deux premières onces et 1c. par deux onces au delà.

JOURNAUX et PÉRIODIQUES

déposés par des particuliers: 2c. les 4 premières onces, et 1c. par quatre onces au delà.

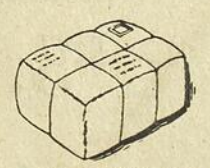

COLIS

Ne courez pas de risque! Faites-les peser à votre bureau de poste. La poste aux colis-avion accepte maintenant des colis pesant jusqu'à 25 livres. Informez-vous de ce rapide service aérien.

POSTES-CANADA
HON. ALCIDE CÔTÉ, C.R., M.P. MINISTRE DES POSTES
W. J. TURNBULL SOUS-MINISTRE DES POSTES

Le "Hold-up" . . .

(Suite de la 1ère page)

période de 5 ans. L'exécution de la convention est cependant suspendue jusqu'au jour de l'émission du permis de vente de bière.

M. Gendron transporte par les présentes à la Société le bail qu'il détient actuellement de M. Albert Blain, de Sorel, pour le no. 66 de l'avenue Hôtel-Dieu, dans la cité, et s'engage à livrer à Dame Alice Gauthier pour l'ouverture de la boucherie l'espace nécessaire et convenu pour la dite boucherie, y compris une vitrine. Cet espace comprendra 16 pieds carrés du plancher actuel à l'arrière du magasin du côté opposé à la porte de l'entrepôt, laquelle porte devra cependant servir aussi à la boucherie.

L'espace nécessaire au commerce de fruits et légumes et de vente de bière sera pris à même la surface de plancher réservé à l'épicerie.

Mme Alice Gauthier s'engage à opérer le plus tôt possible après l'émission du permis de vente de bière, le commerce de boucherie. L'espace consacré à la boucherie devra être tenu proprement et aménagé d'une façon satisfaisante.

Le commerce d'épicerie sera la propriété entière de Roger Gendron et celui de la boucherie celle de Mme Alice Gauthier, et chacun aura sa propre comptabilité. Le commerce de boucherie comprendra la vente de la viande et du poisson sauf en boîte métalliques ainsi que les graisses de toutes sortes.

Les dépenses pour l'éclairage, le chauffage, le téléphone, la livraison, le livreur et la caissière, pour tous les commerces exploités dans ce local à l'exception de l'électricité pour les frigidaires de la boucherie exploitée seule par Dame Alice Gauthier seront partagées par moitié entre M. Roger Gendron et Dame Alice Gauthier.

Tout employé supplémentaire affecté au service commun sera aussi payé également par les deux parties. Les employés pour chaque commerce particulier seront payés par la partie qui l'exerce.

Les dépenses et les profits pour le commerce de fruits et légumes et celui de la bière seront partagées par moitié.

Le commerce de fruits et légumes et de la vente de bière aura une comptabilité spéciale et les livres affectés à cette comptabilité pourront être consultés à tout moment par Monsieur Gendron et Dame Alice Gauthier.

S'il y a lieu d'acheter un camion, le coût de l'achat et les dépenses de ce camion seront partagés également entre M. Roger Gendron et Dame Alice Gauthier.

Dans le cas du commerce de fruits et légumes et de la bière il sera fait chaque mois un partage des profits entre M. R. Gendron et Dame Alice Gauthier.

Toutes les opérations en commun avec le public, que ce soit pour l'un ou l'autre des commerces opérés individuellement ou en commun, se feront sous le nom de "Marché Central Enrg." Cependant les opérations seront distinctes en ce qui concerne la comptabilité, comptes de banques assurances en un mot tout ce qui concerne les relations entre Monsieur Roger Gendron et Dame Alice Gauthier.

Les employés seront sous la direction de M. Gendron en ce qui concerne l'ordre dans le magasin.

Le camion ne devra servir que pour les fins du commerce des sociétaires.

Toute amélioration ou changement dans le magasin seront faits de consentement commun.

Advenant le décès d'un sociétaire, l'autre aura le choix de continuer la Société avec la succession du défunt ou de demeurer seul propriétaire de tout le commerce, y compris celui qui était propriété du sociétaire défunt. Il ne sera tenu aucun compte de l'achalandage dans l'évaluation de la part du défunt: le prix payé par le survivant sera la valeur de l'actif suivant l'inventaire.

Les baux et autres contrats de la Société seront signés par M. Gendron pourvu qu'il y soit autorisé à chaque fois par écrit.

La nature des commerces respectifs sont de l'essence de la présente convention et le fait de changer son commerce placera cette partie dans la même situation que celle qui décide de ne pas continuer son commerce.

Advenant le cas ou la présente convention prend fin de consentement commun ou à la suite de décision de l'une des parties de ne plus continuer son commerce, le bail existant actuellement ou tout autre bail renouvelé pour Marché Central Enrg. deviendra automatiquement la propriété de celui qui continue le commerce. De plus en aucun cas et pour aucune considération, une partie ne pourra vendre son commerce sans le consentement écrit de l'autre. Sauf dans le cas de décès prévu plus haut, celui qui continue n'est pas tenu d'acheter l'inventaire de celui qui laisse et n'a aucune indemnité à payer pour demeurer seul dans le local.

Les parties feront avant le 1er juin 1949, au Greffe du Protonotaire du District, le dépôt de la déclaration prescrit par la loi.

SIGNE:

Dame Alice Gauthier.

Roger Gendron

Sorel, 15 juin 1949.

Fait et signé en double à Sorel le 2 mai 1949.

CONVENTION ADDITIONNELLE

Dame Alice Gauthier et M. Roger Gendron conviennent que Dame Alice Gauthier n'aura aucun loyer à payer tant et aussi longtemps qu'elle n'ouvrira pas son commerce de boucherie dans le local de Marché Central Enrg., lequel commerce de boucherie elle pourra aussi n'ouvrir qu'à son gré quand elle jugera les conditions du marché meilleures. Tant et aussi longtemps que ce commerce de boucherie ne sera pas en opérations, elle ne sera tenue de partager par moitié que dans les dépenses d'électricité et de livraison.

Je laisse aux lecteurs de ce journal le soin de juger de l'honnêteté de ces aventuriers de la politique, et je crois qu'il est temps de retourner au bercail du parti libéral.

Roger GENDRON.

L'épreuve est souvent pour nous plus utile qui si tout prospérait toujours à notre gré. Car pour juger des mérites d'un chrétien, il importe peu d'examiner s'il a des visions, s'il reçoit de nombreuses consolations, s'il est versé dans l'étude des Ecritures, s'il occupe ici-bas un rang élevé; mais bien s'il est vraiment ferme en humilité, s'il est rempli de foi, d'espérance et de charité; s'il recherche en tout la vraie gloire de Dieu, s'il se compte pour rien, s'il se connaît vraiment, s'il sait se réjouir et rechercher d'être avili partout, honni et humilié, plutôt que de paraître. — Imit. de J.C

En écrivant ou en téléphonant aux annonceurs, mentionnez «LE SORELOIS»

Pour vos vancances . . .

Pour vos sorties . . .

Pour vos voyages . . .

Portez une chemise "Sport"

"FORSYTH" marquée

CHARLES ARPIN

- **100 couleurs différentes**
- **Modèles à votre choix**
- **Nouveau matériel.**

Velspun – Acetate et Nylon

Broadcloth de soie – Toile.

$3.75 et plus

Le plus beau choix en ville

de chemises "Sport"

– chez –

CHARLES ARPIN